

Créé en 2011 notre organisme de formation en Yvelines (78) forme des particuliers et professionnels aux métiers du domaine de la rénovation, de l'entretien et de la maintenance de l'habitat tourné vers le développement de compétences et l'employabilité.

L'école a lancé son CFA en 2020 convaincue que l'apprentissage est une voie d'excellence pour l'intégration des jeunes et une vraie réponse aux objectifs de compétitivité des entreprises

Nos chiffres clés 2022

- 1599 stagiaires formés en 2022 en formation professionnelle*
- 44 302 heures de formations suivies par les stagiaires en 2022*
- 213 stagiaires ayant passés à Poissy un certificat de compétence professionnel (CCP) du Titre Professionnel d'Agent de Maintenance des Bâtiments**
- 93.4% de taux de réussite au Titre Professionnel Agent de Maintenance des Bâtiments et ses CCP **

Centre organisateur : l'EMHa Ecole des Métiers de l'Habitat – SAS Lili et Compagnie - est habilité par la DIRECCTE / DRIEETS IDF comme centre organisateur des sessions d'examen pour le titre professionnel : TP-00361 Agent de maintenance des bâtiments

Numéro d'agrément : Enregistrée sous le numéro : 11754629175. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat » (article L.6352-12 du code du travail).



Accessibilité :

L'EMHa Ecole des Métiers de l'Habitat est située au sein du Technoparc de Poissy, un espace sécurisé, accessible en transport en commun ou en véhicule. L'EMHa dispose de plateaux techniques équipés propices à l'apprentissage avec un accès wifi.

Adresse de l'école : EMHa Ecole des Métiers de l'Habitat, Technoparc Espace Cristal, 22 r Gustave Eiffel 78300 POISSY. Accès PMR.

Accès à une restauration sur place: Le Gustave est un restaurant d'entreprise situé au sein du technoparc et propose un accès de restauration sur place ou à emporter pour les stagiaires qui le souhaitent.

* Source Bilan pédagogique 2022 ** Source CERES 2022

La formation au Titre Professionnel « Agent de Maintenance des Bâtiments »

Code RNCP: 35510 - Code CPF 332275 -

Le titre professionnel agent de maintenance des bâtiments niveau 3 (code NSF : 230r) se compose de trois activités types, chaque activité type comportant les compétences nécessaires à sa réalisation. A chaque activité type correspond un certificat de compétences professionnelles (CCP).

Certificateur : Ministère chargé de l'emploi.

Compétences attestées :

CCP1. Assurer la maintenance courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment

(éligible au CPF)

- effectuer la maintenance améliorative courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment
- effectuer la maintenance améliorative courante des revêtements intérieurs d'un bâtiment
- effectuer la maintenance préventive courante des menuiseries et fermetures d'un bâtiment
- effectuer la maintenance corrective courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment

CCP2. Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment (éligible au CPF)

- effectuer la maintenance améliorative courante d'une installation électrique monophasée d'un bâtiment
- effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment
- effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment

CCP3. Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment (éligible au CPF)

- effectuer la maintenance améliorative courante d'une l'installation sanitaire d'un bâtiment
- effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment
- effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment

Modalités d'évaluation :

Les compétences des candidats sont évaluées par un jury composé de deux professionnels habilités au vu :

- a) d'une mise en situation professionnelle, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s)
- b) d'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat
- c) des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation
- d) d'un entretien final

Un parchemin est attribué au candidat ayant obtenu le titre complet . Un livret de certification est remis au candidat en réussite partielle ou ayant obtenu un CCP. Ces deux documents sont délivrés par le représentant territorial compétent du Ministère du Travail.

Le jury, au vu des éléments spécifiques à chaque parcours, décide ou non de l'attribution du titre.

En cas de non obtention du titre, le jury peut attribuer un ou plusieurs certificat(s) de compétences professionnelles (CCP) composant le titre. Le candidat peut se présenter aux CCP manquants dans la limite de la durée de validité du titre.

Afin d'attribuer le titre, un entretien final se déroule en fin de session du dernier CCP, et au vu du livret de certification.

En cas de révision du titre, l'arrêté de spécialité fixe les correspondances entre les CCP de l'ancien titre et ceux du titre révisé. Le candidat se présente aux CCP manquants du nouveau titre.

En cas de clôture du titre, le candidat ayant antérieurement obtenu des CCP dispose d'un an à compter de la date de la fin de validité du titre pour obtenir le titre initialement visé.

Objectifs et contexte de la certification :

L'agent de maintenance des bâtiments réalise la maintenance courante multi techniques à l'intérieur des bâtiments. Le périmètre des activités de l'agent de maintenance des bâtiments varie fortement selon l'organisation propre à chaque établissement dont il dépend et se caractérise par la polyvalence de ses interventions (du contrôle visuel à la remise en état).

Ses missions :

- Assurer la maintenance préventive courante des menuiseries et fermetures, de l'installation électrique, de l'installation thermique et sanitaire dans les bâtiments afin de prévenir tout désordre.
- Etablir le diagnostic lors d'un dysfonctionnement ou d'un dégât constaté et réaliser le dépannage dans la limite de ses compétences, sinon faire intervenir une entreprise spécialisée.
- Effectuer la maintenance améliorative courante (aménagement divers, finitions, électricité, plomberie, etc.), dans le cadre de travaux de réhabilitation d'une pièce, d'un local, etc.

Activités visées :

L'emploi d'agent de maintenance des bâtiments s'exerce majoritairement dans des établissements recevant du public (ERP), composés de plusieurs bâtiments en cours d'exploitation, mais également dans des structures multiservices d'aide à la personne (personnes âgées, personnes en situation de handicap, etc.). L'agent de maintenance des bâtiments intervient en site occupé et cela nécessite de sa part un « réflexe prévention » permanent en ce qui concerne la protection des personnes pendant et après son intervention. Il travaille généralement seul ou en binôme, suivant le poids et l'encombrement des matériaux et équipements utilisés et doit avoir une connaissance des bases techniques et opérationnelles pour réaliser des interventions de premiers niveaux dans plusieurs métiers (carreleur, électricien, peintre, plaquiste, plombier chauffagiste, menuisier, solier, etc.).

L'agent de maintenance des bâtiments est en relation avec le personnel des différents services de l'établissement, son responsable hiérarchique, les autres collaborateurs, les intervenants extérieurs et les résidents (établissements hospitaliers, maisons de retraite, etc.). Il doit être attentif à sa manière de communiquer avec ces derniers. Il tient compte de ce contexte dans la préparation et ses interventions de maintenance courante de premiers niveaux.

En fin d'opération, il renseigne les fiches d'intervention sur support papier ou numérique (smartphone, tablette ou ordinateur), et informe son responsable hiérarchique des désordres divers constatés nécessitant une intervention urgente.

Conformément aux articles R. 4544-9 et R. 4544-10 du code du travail, l'agent de maintenance des bâtiments qui réalise des travaux d'ordre électrique, des essais après travaux ou des interventions générales, tels que définis dans ce référentiel, est habilité B1 et BR par son employeur.

L'agent de maintenance des bâtiments, dans sa pratique, tient compte des règles concernant le tri des déchets de chantier, l'utilisation rationnelle des matériaux, des liants et de l'eau. Avant toute intervention sur différents supports (murs/sols), pour percer, poncer, etc., il doit prendre connaissance, par l'intermédiaire de son responsable hiérarchique, de la nature et de la composition de ces derniers, afin d'être informé de la présence éventuelle d'amiante (et/ou de plomb).

Enfin, il participe à la démarche d'amélioration continue de la qualité, de la gestion des risques et des conditions de sécurité des autres collaborateurs, des occupants, résidents, etc.

L'agent de maintenance des bâtiments a l'obligation d'appliquer et de respecter les normes d'hygiène et de sécurité (suivi du cahier sanitaire, suivi du cahier de sécurité et de prévention incendie), de son établissement (ERP).

Type d'emplois accessibles :

Agent de maintenance et d'entretien polyvalent des locaux ; agent de maintenance multi techniques immobilières ; agent polyvalent d'entretien ; agent polyvalent du service de maintenance ; factotum ; ouvrier de maintenance polyvalent des bâtiments ; ouvrier qualifié de maintenance dans l'hôtellerie de plein air...

Types de secteurs d'activités :

Etablissements de soins ; Hôtels et pensions de famille ; Etablissements d'éveil, d'enseignement, de formation, centres de vacances, centres de loisirs sans hébergement ; Etablissements de plein Air ; Administrations, banques, bureaux ; Magasins de vente, centres commerciaux ; Entreprises

Code(s) ROME :

· I1203 - Maintenance des bâtiments et des locaux

Références juridiques des réglementations d'activité :

Electricité : Articles R.4544-9 et R.4544-10 du code du travail, relatifs à l'habilitation électrique.

Voie d'accès à la certification au sein de l'EMHa : après un parcours de formation continue; en contrat d'apprentissage; en contrat de professionnalisation;

Arrêté du 4 mars 2021 relatif au titre professionnel d'agent de maintenance des bâtiments - Article 4

Les titulaires des certificats de compétences professionnelles obtenus antérieurement à la date d'entrée en vigueur du présent arrêté sont réputés avoir obtenus les certificats de compétences professionnelles mentionnés au précédent article selon le tableau figurant ci-dessous :

TITRE PROFESSIONNEL Agent d'entretien du bâtiment (arrêté du 21/03/2016)	TITRE PROFESSIONNEL Agent de maintenance des bâtiments (Présent arrêté)
Réaliser les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur l'enveloppe intérieure d'un bâtiment	Assurer la maintenance courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment
Réaliser les travaux courants d'entretien et de finition à l'intérieur d'un bâtiment	
Réaliser les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur l'installation électrique monophasée d'un bâtiment	Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment
Réaliser les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur l'installation sanitaire d'un bâtiment	Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment



DÉCOUVREZ NOTRE CATALOGUE DÉTAILLÉ DE FORMATIONS

**Certifier, adapter ou développer
votre niveau de compétences**

- ▶ **Développez votre autonomie aux tâches multiples pour la maintenance des bâtiments**
- ▶ **Formation peut être suivie dans sa totalité ou par bloc de compétence professionnel (CCP)**

Qui est concerné ?

- Contrat d'apprentissage
- Contrat de professionnalisation
- Salarié en reconversion professionnelle
- Salarié conseiller de vente dans le secteur du bricolage ou de l'amélioration de l'habitat
- Salarié agent de maintenance des bâtiments, adjoint technique territorial, ouvrier polyvalent de maintenance...)
- Salarié dans le secteur de l'aide à domicile
- Salarié autodidacte en recherche d'une reconnaissance titrée
- Demandeur d'emploi
- Auto-entrepreneur
- Passionné(e) de bricolage souhaitant élever ses compétences

Fiche Programme CCP1 - éligible CPF Bloc de compétence n°1 de la fiche RNCP 35510



CCP1. Assurer la maintenance courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment

Durée: 196 heures / 28 jours (hors options)

Modalité de la formation :
en présentiel (Poissy 78), en parcours collectif

Tarif: cf grille tarifaire



Objectif :

Doit permettre d'assurer la maintenance courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment

Programme :

- effectuer la maintenance améliorative courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment
- effectuer la maintenance améliorative courante des revêtements intérieurs d'un bâtiment
- effectuer la maintenance préventive courante des menuiseries et fermetures d'un bâtiment
- effectuer la maintenance corrective courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment

Ces quatre compétences sont évaluées au cours de la formation.

La session d'examen CCP1 - Bloc de compétence n°1 de la fiche RNCP 35510



Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Effectuer la maintenance améliorative courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment Effectuer la maintenance améliorative courante des revêtements intérieurs d'un bâtiment	04 h 00 min	A partir d'un dossier technique et de consignes, le candidat réalise : la construction et réparation d'un ouvrage à base de plâtre sec, la pose d'éléments menuisés manufacturés, la pose ou changement d'un équipement de serrurerie, la pose d'un revêtement mural à peindre, la mise en peinture de différents subjectiles, la pose ou réparation d'un revêtement dur mural



Autres modalités d'évaluation le cas échéant :

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
§ Entretien technique	Effectuer la maintenance améliorative courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment Effectuer la maintenance améliorative courante des revêtements intérieurs d'un bâtiment Effectuer la maintenance préventive courante des menuiseries et fermetures d'un bâtiment Effectuer la maintenance corrective courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment	00 h 10 min	Cet entretien est réalisé après la Mise en situation professionnelle. Le jury demande au candidat de commenter oralement les fiches d'intervention produites lors de la Mise en situation professionnelle.
§ Questionnaire professionnel	Effectuer la maintenance améliorative courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment Effectuer la maintenance améliorative courante des revêtements intérieurs d'un bâtiment Effectuer la maintenance préventive courante des menuiseries et fermetures d'un bâtiment	00 h 40 min	Questionnaire sous forme de QCM
§ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 04 h 50 min



Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Le candidat se présente à la Mise en situation professionnelle avec sa tenue de travail et ses chaussures de sécurité.

La Mise en situation professionnelle est organisée après le Questionnaire professionnel et avant l'Entretien technique.

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

L'Entretien technique est organisé dans une salle prévue à cet effet, en présence du jury.

Il est organisé après le Questionnaire professionnel et la Mise en situation professionnelle. Le jury mène l'Entretien technique.

Informations complémentaires concernant le questionnaire professionnel :

Le Questionnaire professionnel est organisé dans une salle prévue à cet effet, en présence d'un surveillant. Il est organisé avant la Mise en situation professionnelle et l'Entretien technique. Le jury corrige le questionnaire professionnel avant d'observer le candidat durant la Mise en situation professionnelle et avant de mener l'Entretien technique.

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP "Assurer la maintenance courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment" :

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 01 h 20 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury corrige les réponses du candidat avant de mener l'Entretien technique (00 h 10).

Le jury n'est pas présent pendant le Questionnaire professionnel, il corrige les réponses du candidat avant de mener l'Entretien technique.

Mise en situation professionnelle : le jury est présent la dernière heure pour observer le candidat. Il récupère les fiches d'intervention renseignées par le candidat (01 h 00 min).

Le jury évalue la production du candidat issue de la Mise en situation professionnelle hors toute autre présence.

Entretien technique : le jury mène l'Entretien technique (00 h 30 min).

Le jury mène l'Entretien technique après avoir corrigé le Questionnaire professionnel, il est en possession des fiches d'interventions produites par le candidat lors de la Mise en situation professionnelle. Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Fiche Programme CCP2 - éligible CPF Bloc de compétence n°2 de la fiche RNCP 355 10



CCP2. Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment

Durée: 126 heures / 18 jours (hors options)

Modalité de la formation :
en présentiel (Poissy 78), en parcours collectif

Tarif: cf grille tarifaire



Objectif :

Doit permettre d'assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment

Programme :

- effectuer la maintenance améliorative courante d'une installation électrique monophasée d'un bâtiment
- effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment
- effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment

Ces trois compétences sont évaluées au cours de la formation

La session d'examen CCP2 - Bloc de compétence n°2 de la fiche RNCP 35510



Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Effectuer la maintenance améliorative courante d'une installation électrique monophasée d'un bâtiment	01 h 30 min	A partir d'un dossier technique et de consignes, le candidat réalise la pose et/ou déplacement d'un appareil électrique



Autres modalités d'évaluation le cas échéant :

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
§ Entretien technique	<p>Effectuer la maintenance améliorative courante d'une installation électrique monophasée d'un bâtiment</p> <p>Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment</p> <p>Effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment</p>	00 h 10 min	<p>Cet entretien est réalisé après la Mise en situation professionnelle.</p> <p>Le jury questionne le candidat sur un dysfonctionnement constaté sur une installation électrique.</p> <p>Le candidat répond oralement aux questions posées par le jury</p>
§ Questionnaire professionnel	<p>Effectuer la maintenance améliorative courante d'une installation électrique monophasée d'un bâtiment</p> <p>Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment</p>	00 h 40 min	Questionnaire sous forme de QCM
§ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 02 h 10 min



Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

L'Entretien technique est organisé en présence du jury dans une salle prévue à cet effet. Il est organisé après le Questionnaire professionnel et la Mise en situation professionnelle.

Informations complémentaires concernant le questionnaire professionnel :

Le Questionnaire professionnel est organisé dans une salle prévue à cet effet, en présence d'un surveillant.

Il est organisé avant la Mise en situation professionnelle et l'Entretien technique.

Le jury corrige le questionnaire professionnel avant d'observer le candidat durant la Mise en situation professionnelle et avant de mener l'Entretien technique

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment :

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 01 h 20 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury n'est pas présent pendant le Questionnaire professionnel, il corrige les réponses du candidat avant de mener l'Entretien technique (00 h 10 min).

Mise en situation professionnelle : le jury est présent la dernière heure pour observer le candidat. Il récupère les fiches d'intervention renseignées par le candidat (01 h 00 min).

Le jury évalue la production du candidat issue de la Mise en situation professionnelle hors toute autre présence.

Entretien technique : le jury mène l'Entretien technique (00 h 10 min).

Le jury mène l'Entretien technique après avoir corrigé le Questionnaire professionnel, il est en possession des fiches d'interventions produites par le candidat lors de la Mise en situation professionnelle.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération

PROGRAMME DÉTAILLÉ 2023

Titre Professionnel

« Agent de Maintenance des Bâtiments »

Code RNCP 355 10 - Code CPF 332275 - 434 heures - 62 jours



Composés de 3 blocs de compétences inscrits au RNCP, éligibles au CPF

- ▶▶ CCP1 : 196 heures/ 28 jours (hors options)
- ▶▶ CCP2 : 126 heures/ 18 jours (hors options)
- ▶▶ CCP3 : 112 heures/ 16 jours (hors options)



Nomenclature du niveau de qualification : Niveau 3 (CAP-BEP)

Code(s) NSF : 230r : Entretien général des bâtiments

Formacode(s) : 22357 : restauration réhabilitation

CertifInfo : 110957

TP-00361 millésime 8 Date d'échéance de l'enregistrement : 19-04-2026

Certificateur : Ministère du travail

Programme mis à jour le 20.07.2023

Stockage: PEDAGOGIE ET STATISTIQUE\TITRE PROFESSIONNEL AGENT DE MAINTENANCE DES BATIMENTS\NOUVEAU REFERENTIEL TITRE AMB jusqu'au 20 avril 2026\Programme AMB 2022 en cours\Doc sources fiches programmes

Fiche Programme CCP3 éligible CPF Bloc de compétence n°3 de la fiche RNCP 35510



CCP3. Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment

Durée: 112 heures / 16 jours (hors options)

Modalité de la formation :
en présentiel (Poissy 78), en parcours collectif

Tarif: cf grille tarifaire



Objectif :

Doit permettre d'assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment

Programme :

- effectuer la maintenance améliorative courante d'une l'installation sanitaire d'un bâtiment
- effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment
- effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment

Ces trois compétences sont évaluées au cours de la formation.

La session d'examen CCP3 - Bloc de compétence n°3 de la fiche RNCP 35510



Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Effectuer la maintenance améliorative courante d'une l'installation sanitaire d'un bâtiment	01 h 30 min	A partir d'un dossier technique et de consignes, le candidat réalise la pose ou la modification d'une installation sanitaire



Autres modalités d'évaluation le cas échéant :

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
§ Entretien technique	Effectuer la maintenance améliorative courante d'une l'installation sanitaire d'un bâtiment Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment Effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment	00 h 10 min	Cet entretien est réalisé après la Mise en situation professionnelle. Le jury questionne le candidat sur un dysfonctionnement constaté sur une installation thermique et sanitaire. Le candidat répond oralement aux questions posées par le jury.
§ Questionnaire professionnel	Effectuer la maintenance améliorative courante d'une l'installation sanitaire d'un bâtiment Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment	00 h 40 min	Questionnaire sous forme de QCM
§ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 02 h 10 min



Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Le candidat se présente à la Mise en situation professionnelle avec sa tenue de travail et ses chaussures de sécurité. La Mise en situation professionnelle est organisée après le Questionnaire professionnel et avant l'Entretien technique.

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

L'Entretien technique est organisé en présence du jury dans une salle prévue à cet effet. Il est organisé après le Questionnaire professionnel et la Mise en situation professionnelle

Informations complémentaires concernant le questionnaire professionnel :

Le Questionnaire professionnel est organisé dans une salle prévue à cet effet, en présence d'un surveillant. Il est organisé avant la Mise en situation professionnelle et l'Entretien technique. Le jury corrige le questionnaire professionnel avant d'observer le candidat durant la Mise en situation professionnelle et avant de mener l'Entretien technique

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment :

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 01 h 20 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury n'est pas présent pendant le Questionnaire professionnel, il corrige les réponses du candidat avant de mener l'Entretien technique (00 h 10 min)

Mise en situation professionnelle :

Le jury est présent la dernière heure pour observer le candidat. Il récupère les fiches d'intervention renseignées par le candidat (01 h 00 min).

Le jury évalue la production du candidat issue de la Mise en situation professionnelle hors toute autre présence.

Entretien technique : le jury mène l'Entretien technique (00 h 10 min).

Le jury mène l'Entretien technique après avoir corrigé le Questionnaire professionnel, il est en possession des fiches d'interventions produites par le candidat lors de la Mise en situation professionnelle. Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération

Sources : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35510/>

<https://certifpro.francecompetences.fr/webapp/services/enregistrementDroit/documentDownload/21092/213739>

VOUS SOUHAITEZ PRÉPARER

LE CERTIFICAT DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

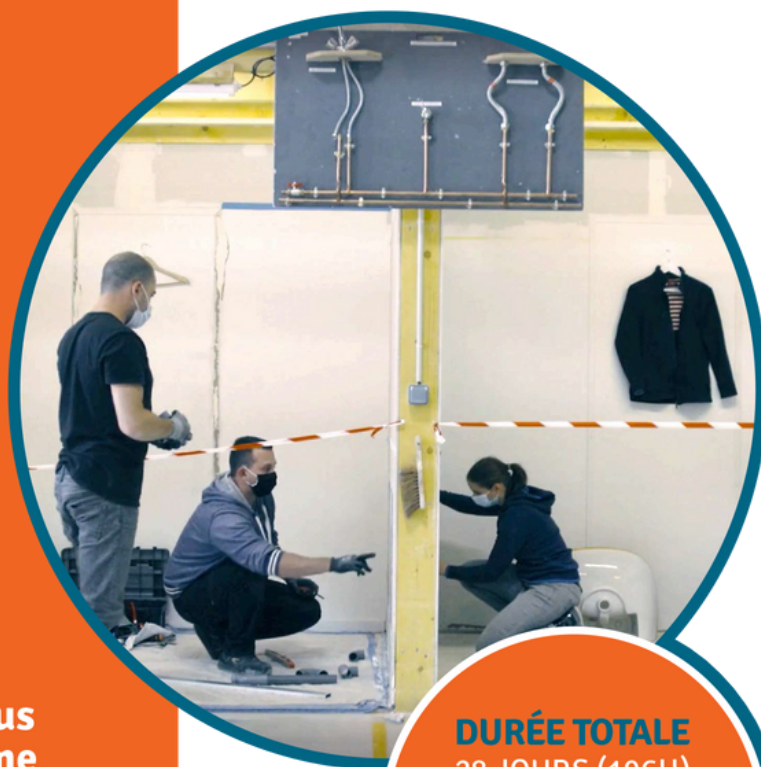
CCP1

Bloc de compétences 1
Fiche RNCP 35510 BC01

Assurer la maintenance courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment

Voici le parcours et les modules que vous devez suivre dans le cadre du programme proposé par l'EMHa :

- **Module FIX** - Fixation sécurisée de meubles et d'équipements **(2 jours / 14 heures)**
- **Module MONTAGE** - Montage de meuble en kit et quincaillerie d'ameublement **(1 jour / 7 heures)**
- **Module CLO1** - Initiation à la pose de cloisons en plâtre sec **(4 jours / 28 heures)**
- **Module CLO2** - Perfectionnement à la pose de cloisons en plâtre sec **(4 jours / 28 heures)**
- **Module ELMEN** - Réalisation, pose et maintenance d'éléments de menuiserie et serrurerie intérieure **(3 jours / 21 heures)**
- **Module MU1** - Initiation à la rénovation des murs, à la peinture et à la pose de revêtements muraux **(4 jours / 28 heures)**
- **Module MU2** - Perfectionnement à la rénovation des murs, à la peinture et à la pose de revêtements muraux **(3 jours / 21 heures)**
- **Module SO1** - Initiation à la pose de revêtement de sol souple et dalles adhésives ou clipsables **(1 jour / 7 heures)**
- **Module SO2** - Effectuer les travaux courants de pose et de maintenance de carrelage et de faïence **(4 jours / 28 heures)**
- Préparation à la session, de validation du CCP **(1 jour / 7 heures)**
- Session de validation du CCP par un jury **(formation 1 jour / forfait 7 heures)**



DURÉE TOTALE
28 JOURS (196H)

EN PRÉSENTIEL
(INCLUS 1 JOUR/
7H JURY)

Dans le cadre de votre parcours personnalisé vous pouvez suivre les options ci-dessous :

→ **OPTION : PARQUET**

Effectuer les travaux courants de pose et rénovation de parquet flottant **(2 jours / 14 heures)**

→ **OPTION : MEU**

Meuble et boiserie : préparation, réparation et peinture sur support en bois **(3 jours / 21 heures)**

→ **OPTION : AMENA**

Initiation à la décoration d'intérieur : aménagement, plan à l'échelle, choix des couleurs, choix des matériaux **(3 jours / 21 heures)**



Ecole des Métiers de l'Habitat
La formation pour tous

FIXATION SÉCURISÉE DE MEUBLES ET D'ÉQUIPEMENTS

Doit permettre aux agents concernés de fixer de façon sécurisée dans tous types de supports des meubles et des équipements en lieu occupé.

TARIF : cf grille tarifaire ou nous contacter

PUBLIC : tout public (18 ans et +)

SECTEUR : agent de maintenance et d'entretien polyvalent des locaux, factotum, ouvrier de maintenance polyvalent d'un bâtiment, structure multi-services d'aide à la personne, artisans, agent de maintenance multi techniques immobilières, distribution

PRÉ-REQUIS : la maîtrise du français (lu, écrit, parlé), maîtrise des opérations de calcul de base.

MODALITÉ D'ADMISSION : dossier de candidature et entretien téléphonique sur la cohérence du projet de formation avec l'objectif souhaité. Pour les candidats sans diplôme, un test sera organisé (compréhension orale 10mn, compréhension écrite 5mn, épreuve mathématique 10mn). Le délai de l'étude d'admission par l'école peut varier d'1 semaine à 1 mois. L'admission est sous réserve de financement.

MOYENS PÉDAGOGIQUES : plateaux techniques équipés, outillage professionnel adapté pour faciliter la mise en œuvre.

MOYENS D'ENCADREMENT : formateurs EMHa experts dans leur domaine d'intervention, professionnels du bâtiment, formés et qualifiés à la pédagogie pour adultes avec un suivi et une actualisation permanente de leurs compétences théoriques, pratiques et pédagogiques.

CONTACT : information@ecole-metiers-habitat.fr
01 84 88 83 50 • Représentant légal : Marie DAVIDEAU
Référént Handicap : Karine AUROUX

ACCESSIBILITÉ : bâtiment conforme PMR

MODALITÉ D'ÉVALUATION : Mise en situation professionnelle et questionnaire professionnel. Dans le cadre d'un parcours complet menant au CCP les modalités d'évaluation seront sanctionnées par un Jury du Ministère du Travail.

VALIDATION DES ACQUIS :

- soit une **attestation individuelle de formation** si l'apprenant participe uniquement à ce module
- soit le **certificat de compétences professionnelles (CCP1) du Titre Professionnel d'Agent de Maintenance des Bâtiments RNCP 35510** si l'apprenant participe au parcours complet du CCP1 de 196h : FIX, MONTAGE, CLO1, CLO2, ELMEN, MU1, MU2, SO1, SO2, PRÉPA JURY, JURY et réussite à l'examen.
Certificateur : Ministère du Travail. Centre certificateur : EMHa - Ecole des Métiers de l'Habitat SAS Lili et Compagnie, 22 rue Gustave Eiffel 78300 Poissy

FINANCEMENT : CPF (si le module est suivi dans le cadre du parcours complet du CCP1 de 196h) • Région • Financement personnel • Pôle Emploi • Financement employeur • Organismes spécialisés

DURÉE DE LA FORMATION
2 jours / 14 heures

DATES DE FORMATION
cf. planning détaillé

MODALITÉ DE FORMATION
en présentiel (Poissy 78),
en parcours collectif

LA PÉDAGOGIE DÉVELOPPÉE PAR L'EMHA S'APPUIE SUR DES MISES EN SITUATION PRATIQUES EN ATELIER PROCHE DES CONDITIONS RÉELLES DE CHANTIERS



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Choisir le système de fixation adapté en fonction de la nature du support et de l'équipement à fixer
- Fixer de façon sécurisée des meubles et équipements (barre d'appui, siège de douche etc.)
- Comprendre et compléter une fiche d'intervention
- Connaître les règles de sécurité applicables lors des travaux de maintenance et rénovation sur site occupé
- Intégrer les principes de développement durable



CONTENU DE FORMATION

- Présentation de l'outillage
- Étude de différentes charges
- Mise en oeuvre de fixations dans le respect des règles de pose
- Diagnostic du type de support en fonction du lieu d'intervention
- Utilisation de l'outillage nécessaire pour fixer en sécurité.
- Choix des différentes chevilles, forets, mèches et embouts de vissage, outillage électroportatif et leur utilisation
- Réalisation des métrés et des bons de commande
- Savoir-être et positionnement professionnel en fonction du cadre de travail
- Utilisation des équipements de protections individuelles (EPI) à utiliser en fonction des travaux à réaliser
- Adoption des gestes et postures dans le cadre des travaux de fixation
- Les règles de sécurité à appliquer lors des travaux de fixation en site occupé et ERP

MONTAGE DE MEUBLE EN KIT ET QUINCAILLERIE D'AMEUBLEMENT

Doit permettre aux agents concernés de monter des meubles en kit en sécurité.

TARIF : cf grille tarifaire ou nous contacter

PUBLIC : tout public (18 ans et +)

SECTEUR : agent de maintenance et d'entretien polyvalent des locaux, factotum, ouvrier de maintenance polyvalent d'un bâtiment, structure multi-services d'aide à la personne, artisans, agent de maintenance multi techniques immobilières, distribution

PRÉ-REQUIS : la maîtrise du français (lu, écrit, parlé), maîtrise des opérations de calcul de base. Avoir suivi le module FIX.

MODALITÉ D'ADMISSION : dossier de candidature et entretien téléphonique sur la cohérence du projet de formation avec l'objectif souhaité. Pour les candidats sans diplôme, un test sera organisé (compréhension orale 10mn, compréhension écrite 5mn, épreuve mathématique 10mn). Le délai de l'étude d'admission par l'école peut varier d'1 semaine à 1 mois. L'admission est sous réserve de financement.

MOYENS PÉDAGOGIQUES : plateaux techniques équipés, outillage professionnel adapté pour faciliter la mise en œuvre.

MOYENS D'ENCADREMENT : formateurs EMHa experts dans leur domaine d'intervention, professionnels du bâtiment, formés et qualifiés à la pédagogie pour adultes avec un suivi et une actualisation permanente de leurs compétences théoriques, pratiques et pédagogiques.

CONTACT : information@ecole-metiers-habitat.fr
01 84 88 83 50 • Représentant légal : Marie DAVIDEAU
Réfèrent Handicap : Karine AUROUX

ACCESSIBILITÉ : bâtiment conforme PMR

MODALITÉ D'ÉVALUATION : Mise en situation professionnelle et questionnaire professionnel. Dans le cadre d'un parcours complet menant au CCP les modalités d'évaluation seront sanctionnées par un jury du Ministère du Travail.

VALIDATION DES ACQUIS :

- soit une **attestation individuelle de formation** si l'apprenant participe uniquement à ce module
- soit le **certificat de compétences professionnelles (CCP1) du Titre Professionnel d'Agent de Maintenance des Bâtiments RNCP 35510** si l'apprenant participe au parcours complet du CCP1 de 196h : FIX, MONTAGE, CLO1, CLO2, ELMEN, MU1, MU2, SO1, SO2, PRÉPA JURY, JURY et réussite à l'examen.
Certificateur : Ministère du Travail. Centre certificateur : EMHa - Ecole des Métiers de l'Habitat SAS Lili et Compagnie, 22 rue Gustave Eiffel 78300 Poissy

FINANCEMENT : CPF (si le module est suivi dans le cadre du parcours complet du CCP1 de 196h) • Région • Financement personnel • Pôle Emploi • Financement employeur • Organismes spécialisés

màj 20/07/2023 par l'EMHa

DURÉE DE LA FORMATION
1 jour / 7 heures

DATES DE FORMATION
cf. planning détaillé

MODALITÉ DE FORMATION
en présentiel (Poissy 78),
en parcours collectif

LA PÉDAGOGIE DÉVELOPPÉE PAR L'EMHA S'APPUIE SUR DES MISES EN SITUATION PRATIQUES EN ATELIER PROCHE DES CONDITIONS RÉELLES DE CHANTIERS



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ➔ Lire un plan de montage et mettre en œuvre l'assemblage d'un meuble en kit
- ➔ Connaître les principaux éléments de quincaillerie d'ameublement
- ➔ Effectuer une opération courante de maintenance améliorative ou corrective sur un élément de mobilier
- ➔ Comprendre et compléter une fiche d'intervention
- ➔ Connaître les règles de sécurité applicable lors des travaux de maintenance et rénovation sur site occupé
- ➔ Intégrer les principes de développement durable



CONTENU DE FORMATION

- Lecture d'un plan de montage et analyse de sa spécificité
- Gestes et postures dans le cadre des travaux de montage de meuble en kit
- Mise en application de l'assemblage d'un meuble en kit
- Savoir-être et positionnement professionnel en fonction du cadre de travail
- Présentation des différents éléments de quincaillerie d'ameublement
- Utilisation des équipements de protections individuelles (EPI) en fonction des travaux à réaliser
- Présentation de la liste des maintenances courantes sur un élément de mobilier en kit (réparation d'éléments menuisés d'un meuble en kit et initiation à l'assemblage d'un meuble en kit)
- Les règles de sécurité à appliquer lors des travaux de fixation en site occupé et ERP
- Gestion, sécurisation, organisation, préparation et nettoyage de son chantier

INITIATION À LA POSE DE CLOISONS EN PLÂTRE SEC

Doit permettre aux agents concernés de connaître les règles de sécurité applicables lors des travaux de maintenance et rénovation sur site occupé

TARIF : cf grille tarifaire ou nous contacter

PUBLIC : tout public (18 ans et +)

SECTEUR : agent de maintenance et d'entretien polyvalent des locaux, factotum, ouvrier de maintenance polyvalent d'un bâtiment, structure multi-services d'aide à la personne, artisans, agent de maintenance multi techniques immobilières, distribution

PRÉ-REQUIS : la maîtrise du français (lu, écrit, parlé), maîtrise des opérations de calcul de base. Avoir suivi le module FIX.

MODALITÉ D'ADMISSION : dossier de candidature et entretien téléphonique sur la cohérence du projet de formation avec l'objectif souhaité. Pour les candidats sans diplôme, un test sera organisé (compréhension orale 10mn, compréhension écrite 5mn, épreuve mathématique 10mn). Le délai de l'étude d'admission par l'école peut varier d'1 semaine à 1 mois. L'admission est sous réserve de financement.

MOYENS PÉDAGOGIQUES : plateaux techniques équipés, outillage professionnel adapté pour faciliter la mise en œuvre.

MOYENS D'ENCADREMENT : formateurs EMHa experts dans leur domaine d'intervention, professionnels du bâtiment, formés et qualifiés à la pédagogie pour adultes avec un suivi et une actualisation permanente de leurs compétences théoriques, pratiques et pédagogiques.

CONTACT : information@ecole-metiers-habitat.fr
01 84 88 83 50 • Représentant légal : Marie DAVIDEAU
Réfèrent Handicap : Karine AUROUX

ACCESSIBILITÉ : bâtiment conforme PMR

MODALITÉ D'ÉVALUATION : Mise en situation professionnelle et questionnaire professionnel. Dans le cadre d'un parcours complet menant au CCP les modalités d'évaluation seront sanctionnées par un Jury du Ministère du Travail.

VALIDATION DES ACQUIS :

- soit une **attestation individuelle de formation** si l'apprenant participe uniquement à ce module
- soit le **certificat de compétences professionnelles (CCP1) du Titre Professionnel d'Agent de Maintenance des Bâtiments RNCP 35510** si l'apprenant participe au parcours complet du CCP1 de 196h : FIX, MONTAGE, CLO1, CLO2, ELMEN, MU1, MU2, SO1, SO2, PRÉPA JURY, JURY et réussite à l'examen.
Certificateur : Ministère du Travail. Centre certificateur : EMHa - Ecole des Métiers de l'Habitat SAS Lili et Compagnie, 22 rue Gustave Eiffel 78300 Poissy

FINANCEMENT : CPF (si le module est suivi dans le cadre du parcours complet du CCP1 de 196h) • Région • Financement personnel • Pôle Emploi • Financement employeur • Organismes spécialisés

màj 20/07/2023 par l'EMHa

LA PÉDAGOGIE DÉVELOPPÉE PAR L'EMHA S'APPUIE SUR DES MISES EN SITUATION PRATIQUES EN ATELIER PROCHE DES CONDITIONS RÉELLES DE CHANTIERS



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Utiliser l'outillage approprié
- Utiliser un catalogue fournisseur
- Connaître les principes d'ouvrage à base de plâtre sec
- Réaliser le montage d'une cloison sur ossature métallique en plaque de plâtre dans le respect des règles professionnelles
- Réalisation d'une cloison sur ossature métallique
- Réaliser des bandes à joint
- Connaître les règles de sécurité applicable lors des travaux de maintenance et rénovation sur site occupé
- Intégrer les principes de développement durable



CONTENU DE FORMATION

- Présentation des différentes normes de construction en vigueur
- Choix de la plaque de plâtre en fonction la destination et fonctions attendues : résistance au feu, isolation phonique, isolation thermique, matériaux durables.
- Présentation de l'outillage du plaquiste
- Les règles professionnelles concernant le montage de l'ouvrage à base de plâtre sec (aplombs, niveau et planités).
- Utilisation des techniques de mesures (fil à plomb, niveau laser, niveau à bulle)
- La manutention et le stockage des matériaux et produits
- Réalisation d'une implantation simple de cloisons en fonction d'un plan d'implantation
- Présentation des éléments intégrables dans une cloison sèche (gaines électriques, éléments de plomberie)
- Réalisation de bandes à joint
- Réalisation de découpes métalliques et plaques de plâtre
- Gestion, sécurisation, organisation, préparation et nettoyage de son chantier
- Savoir-être et positionnement professionnel en fonction du cadre de travail
- Utilisation des équipements de protections individuelles (EPI) en fonction des travaux à réaliser
- Adoption des gestes et postures dans le cadre des travaux de montage de cloison
- Les règles de sécurité à appliquer lors des travaux de fixation en site occupé et ERP

PERFECTIONNEMENT À LA POSE DE CLOISONS EN PLÂTRE SEC

Doit permettre aux agents déjà initiés de se perfectionner à la pose de cloisons en plaque de plâtre, d'y insérer des éléments menuisés et de savoir réaliser un plafond suspendu en plaque de plâtre

TARIF : cf grille tarifaire ou nous contacter

PUBLIC : tout public (18 ans et +)

SECTEUR : agent de maintenance et d'entretien polyvalent des locaux, factotum, ouvrier de maintenance polyvalent d'un bâtiment, structure multi-services d'aide à la personne, artisans, agent de maintenance multi techniques immobilières, distribution

PRÉ-REQUIS : la maîtrise du français (lu, écrit, parlé), maîtrise des opérations de calcul de base. Avoir suivi les modules FIX, CLO1.

MODALITÉ D'ADMISSION : dossier de candidature et entretien téléphonique sur la cohérence du projet de formation avec l'objectif souhaité. Pour les candidats sans diplôme, un test sera organisé (compréhension orale 10mn, compréhension écrite 5mn, épreuve mathématique 10mn). Le délai de l'étude d'admission par l'école peut varier d'1 semaine à 1 mois. L'admission est sous réserve de financement.

MOYENS PÉDAGOGIQUES : plateaux techniques équipés, outillage professionnel adapté pour faciliter la mise en œuvre.

MOYENS D'ENCADREMENT : formateurs EMHa experts dans leur domaine d'intervention, professionnels du bâtiment, formés et qualifiés à la pédagogie pour adultes avec un suivi et une actualisation permanente de leurs compétences théoriques, pratiques et pédagogiques.

CONTACT : information@ecole-metiers-habitat.fr
01 84 88 83 50 • Représentant légal : Marie DAVIDEAU
Réfèrent Handicap : Karine AUROUX

ACCESSIBILITÉ : bâtiment conforme PMR

MODALITÉ D'ÉVALUATION : Mise en situation professionnelle et questionnaire professionnel. Dans le cadre d'un parcours complet menant au CCP les modalités d'évaluation seront sanctionnées par un Jury du Ministère du Travail.

VALIDATION DES ACQUIS :

- soit une **attestation individuelle de formation** si l'apprenant participe uniquement à ce module
 - soit le **certificat de compétences professionnelles (CCP1) du Titre Professionnel d'Agent de Maintenance des Bâtiments RNCP 35510** si l'apprenant participe au parcours complet du CCP1 de 196h : FIX, MONTAGE, CLO1, CLO2, ELMEN, MU1, MU2, SO1, SO2, PRÉPA JURY, JURY et réussite à l'examen.
- Certificateur :** Ministère du Travail. Centre certificateur : EMHa - Ecole des Métiers de l'Habitat SAS Lili et Compagnie, 22 rue Gustave Eiffel 78300 Poissy

FINANCEMENT : CPF (si le module est suivi dans le cadre du parcours complet du CCP1 de 196h) • Région • Financement personnel • Pôle Emploi • Financement employeur • Organismes spécialisés

maj 20/07/2023 par l'EMHa

DURÉE DE LA FORMATION
4 jours / 28 heures

DATES DE FORMATION
cf. planning détaillé

MODALITÉ DE FORMATION
en présentiel (Poissy 78),
en parcours collectif

LA PÉDAGOGIE DÉVELOPPÉE PAR L'EMHA S'APPUIE SUR DES MISES EN SITUATION PRATIQUES EN ATELIER PROCHE DES CONDITIONS RÉELLES DE CHANTIERS



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ➔ Connaître les principes de déconstruction d'un ouvrage de second œuvre
- ➔ Savoir déconstruire une cloison dans le respect des règles de sécurité
- ➔ Adapter l'outillage en fonction du chantier
- ➔ Réaliser des montages de cloisons sur rails avec retour d'angle
- ➔ Intégrer des éléments menuisés (porte, châssis) dans une cloison
- ➔ Connaître les règles de pose d'un plafond suspendu
- ➔ Réaliser une opération de maintenance corrective et améliorative sur une cloison
- ➔ Comprendre et compléter une fiche d'intervention
- ➔ Être capable de détecter un désordre sur l'aménagement intérieur d'un bâtiment
- ➔ Être capable de réaliser l'accompagnement et le suivi d'un intervenant sur la mise en œuvre d'un chantier
- ➔ Connaître les règles de sécurité applicable lors des travaux de maintenance et rénovation sur site occupé
- ➔ Intégrer les principes de développement durable



CONTENU DE FORMATION

- ➔ Rappel de l'outillage spécifique
- ➔ Déconstruction d'une cloison sur ossature métallique
- ➔ Réalisation d'un doublage de mur en plaques de plâtre
- ➔ Mise en œuvre d'un plafond suspendu et autoportant
- ➔ Réalisation d'une cloison sur ossature métallique avec retour d'angle
- ➔ Inclusion d'éléments menuisés (porte)
- ➔ Techniques de réparation de plaques de plâtre
- ➔ Réalisation d'un doublage avec appui optima
- ➔ Exploitation d'un catalogue fournisseur
- ➔ Gestion, sécurisation, organisation, préparation et nettoyage de son chantier
- ➔ Savoir-être et positionnement professionnel en fonction du cadre de travail
- ➔ Utilisation des équipements de protections individuelles (EPI) en fonction des travaux à réaliser
- ➔ Adoption des gestes et postures dans le cadre des travaux de montage de cloison
- ➔ Les règles de sécurité à appliquer lors des travaux de pose de cloison en site occupé et ERP

RÉALISATION, POSE ET MAINTENANCE D'ÉLÉMENTS DE MENUISERIE ET SERRURERIE INTÉRIEURE

Doit permettre aux agents concernés de réaliser les opérations de maintenance préventives, correctives et amélioratives sur des éléments menuisés et sur les éléments de serrurerie de base

TARIF : cf grille tarifaire ou nous contacter

PUBLIC : tout public (18 ans et +)

SECTEUR : agent de maintenance et d'entretien polyvalent des locaux, factotum, ouvrier de maintenance polyvalent d'un bâtiment, structure multi-services d'aide à la personne, artisans, agent de maintenance multi techniques immobilières, distribution

PRÉ-REQUIS : la maîtrise du français (lu, écrit, parlé), maîtrise des opérations de calcul de base. Avoir suivi les modules FIX, CLO1, CLO2.

MODALITÉ D'ADMISSION : dossier de candidature et entretien téléphonique sur la cohérence du projet de formation avec l'objectif souhaité. Pour les candidats sans diplôme, un test sera organisé (compréhension orale 10mn, compréhension écrite 5mn, épreuve mathématique 10mn). Le délai de l'étude d'admission par l'école peut varier d'1 semaine à 1 mois. L'admission est sous réserve de financement.

MOYENS PÉDAGOGIQUES : plateaux techniques équipés, outillage professionnel adapté pour faciliter la mise en œuvre.

MOYENS D'ENCADREMENT : formateurs EMHa experts dans leur domaine d'intervention, professionnels du bâtiment, formés et qualifiés à la pédagogie pour adultes avec un suivi et une actualisation permanente de leurs compétences théoriques, pratiques et pédagogiques.

CONTACT : information@ecole-metiers-habitat.fr
01 84 88 83 50 • Représentant légal : Marie DAVIDEAU
Référént Handicap : Karine AUROUX

ACCESSIBILITÉ : bâtiment conforme PMR

MODALITÉ D'ÉVALUATION : Mise en situation professionnelle et questionnaire professionnel. Dans le cadre d'un parcours complet menant au CCP les modalités d'évaluation seront sanctionnées par un Jury du Ministère du Travail.

VALIDATION DES ACQUIS :

- soit une **attestation individuelle de formation** si l'apprenant participe uniquement à ce module
 - soit le **certificat de compétences professionnelles (CCP1) du Titre Professionnel d'Agent de Maintenance des Bâtiments RNCP 35510** si l'apprenant participe au parcours complet du CCP1 de 196h : FIX, MONTAGE, CLO1, CLO2, ELMEN, MU1, MU2, SO1, SO2, PRÉPA JURY, JURY et réussite à l'examen.
- Certificateur** : Ministère du Travail. Centre certificateur : EMHa - Ecole des Métiers de l'Habitat SAS Lili et Compagnie, 22 rue Gustave Eiffel 78300 Poissy

FINANCEMENT : CPF (si le module est suivi dans le cadre du parcours complet du CCP1 de 196h) • Région • Financement personnel • Pôle Emploi • Financement employeur • Organismes spécialisés

LA PÉDAGOGIE DÉVELOPPÉE PAR L'EMHA S'APPUIE SUR DES MISES EN SITUATION PRATIQUES EN ATELIER PROCHE DES CONDITIONS RÉELLES DE CHANTIERS



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Installer les différents éléments menuisés de finition (plinthes, champlats)
- Identifier les différents types d'ouvrants d'un bâtiment et leur usage spécifique
- Identifier l'ensemble des éléments de sécurité et de serrurerie d'un bâtiment
- Procéder au contrôle des éléments menuisés et de serrurerie dans le respect des gammes de maintenance
- Connaitre le fonctionnement l'usage et le développement d'un organigramme de serrurerie
- Comprendre et compléter une fiche d'intervention
- Intégrer les principes de développement durable



CONTENU DE FORMATION

- Pose d'éléments menuisés de finition (plinthes, champlats, moulure)
- Présentation des différents éléments menuisés manufacturés (portes, fenêtres)
- Présentation des différents accessoires pour éléments menuisés (ferme-porte, butée, contrôle d'accès, éléments de sécurité)
- Présentation des différentes gammes de maintenance préventive
- Choix et pose des huisseries en fonction des interventions (maintenance préventive, curative, et améliorative)
- Fonctionnement des systèmes de fermeture
- Présentation des différents types de serrures
- Présentation des différents types de cylindre
- Choix et pose des éléments de serrurerie
- Pose d'une serrure à cylindre européen
- Pose d'un verrou à bouton
- Pose d'une serrure à larder
- Technique de réalisation d'une mortaise
- Exploitation d'un catalogue fournisseur
- Gestion, sécurisation, organisation, préparation et nettoyage de son chantier
- Savoir-être et positionnement professionnel en fonction du cadre de travail
- Utilisation des équipements de protections individuelles (EPI) en fonction des travaux à réaliser
- Adoption des gestes et postures dans le cadre des travaux de montage de cloison
- Les règles de sécurité à appliquer lors des travaux de pose de cloison en site occupé et ERP

INITIATION À LA RÉNOVATION DES MURS, À LA PEINTURE ET À LA POSE DE REVÊTEMENTS MURAUX

Doit permettre aux agents concernés de s'initier à la rénovation des murs, à la peinture et à la pose de revêtements muraux

TARIF : cf grille tarifaire ou nous contacter

PUBLIC : tout public (18 ans et +)

SECTEUR : agent de maintenance et d'entretien polyvalent des locaux, factotum, ouvrier de maintenance polyvalent d'un bâtiment, structure multi-services d'aide à la personne, artisans, agent de maintenance multi techniques immobilières, distribution

PRÉ-REQUIS : la maîtrise du français (lu, écrit, parlé), maîtrise des opérations de calcul de base.

MODALITÉ D'ADMISSION : dossier de candidature et entretien téléphonique sur la cohérence du projet de formation avec l'objectif souhaité. Pour les candidats sans diplôme, un test sera organisé (compréhension orale 10mn, compréhension écrite 5mn, épreuve mathématique 10mn). Le délai de l'étude d'admission par l'école peut varier d'1 semaine à 1 mois. L'admission est sous réserve de financement.

MOYENS PÉDAGOGIQUES : plateaux techniques équipés, outillage professionnel adapté pour faciliter la mise en œuvre.

MOYENS D'ENCADREMENT : formateurs EMHa experts dans leur domaine d'intervention, professionnels du bâtiment, formés et qualifiés à la pédagogie pour adultes avec un suivi et une actualisation permanente de leurs compétences théoriques, pratiques et pédagogiques.

CONTACT : information@ecole-metiers-habitat.fr
01 84 88 83 50 • Représentant légal : Marie DAVIDEAU
Réfèrent Handicap : Karine AUROUX

ACCESSIBILITÉ : bâtiment conforme PMR

MODALITÉ D'ÉVALUATION : Mise en situation professionnelle et questionnaire professionnel. Dans le cadre d'un parcours complet menant au CCP les modalités d'évaluation seront sanctionnées par un Jury du Ministère du Travail.

VALIDATION DES ACQUIS :

- soit une **attestation individuelle de formation** si l'apprenant participe uniquement à ce module
 - soit le **certificat de compétences professionnelles (CCP1) du Titre Professionnel d'Agent de Maintenance des Bâtiments RNCP 35510** si l'apprenant participe au parcours complet du CCP1 de 196h : FIX, MONTAGE, CLO1, CLO2, ELMEN, MU1, MU2, SO1, SO2, PRÉPA JURY, JURY et réussite à l'examen.
- Certificateur** : Ministère du Travail. Centre certificateur : EMHa - Ecole des Métiers de l'Habitat SAS Lili et Compagnie, 22 rue Gustave Eiffel 78300 Poissy

FINANCEMENT : CPF (si le module est suivi dans le cadre du parcours complet du CCP1 de 196h) • Région • Financement personnel • Pôle Emploi • Financement employeur • Organismes spécialisés

màj 20/07/2023 par l'EMHa

DURÉE DE LA FORMATION
4 jours / 28 heures

DATES DE FORMATION
cf. planning détaillé

MODALITÉ DE FORMATION
en présentiel (Poissy 78),
en parcours collectif

LA PÉDAGOGIE DÉVELOPPÉE PAR L'EMHA S'APPUIE SUR DES MISES EN SITUATION PRATIQUES EN ATELIER PROCHE DES CONDITIONS RÉELLES DE CHANTIERS



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Établir un mode opératoire de rénovation d'un mur
- Réparer et/ou rénover un mur
- Mettre en peinture un mur
- Poser des revêtements muraux simples (toile de verre)
- Comprendre et compléter une fiche d'intervention
- Intégrer les principes de développement durable
- Utiliser l'outillage approprié et la protection adaptée



CONTENU DE FORMATION

- Diagnostic et reconnaissance des supports
- Présentation des différents types de pathologie des murs (trous, fissures, humidité)
- Rôle et fonction des enduits de peinture
- Présentation des produits de rénovation
- Présentation de l'outillage adéquat
- Réalisation des travaux préparatoires (lessivage, rebouchage des trous, traitement des fissures, lissage des murs)
- Présentation des différents types et aspects de peinture et de leur utilisation
- Pose de moulures et cimaises dans le respect d'un plan coté
- Pose de toile de verre
- Application de sous-couche et de peinture
- Gestion, sécurisation, organisation, préparation et nettoyage de son chantier
- Savoir-être et positionnement professionnel en fonction du cadre de travail
- Utilisation des équipements de protections individuelles (EPI) en fonction des travaux à réaliser
- Adoption des gestes et postures dans le cadre des travaux de finition
- Les règles de sécurité à appliquer lors des travaux de finition en site occupé et ERP

PERFECTIONNEMENT À LA RÉNOVATION DES MURS, À LA PEINTURE ET À LA POSE DE REVÊTEMENTS MURAUX

Doit permettre aux agents initiés de se perfectionner à la rénovation des murs,
à la peinture et à la pose de revêtements muraux

TARIF : cf grille tarifaire ou nous contacter

PUBLIC : tout public (18 ans et +)

SECTEUR : agent de maintenance et d'entretien polyvalent des locaux, factotum, ouvrier de maintenance polyvalent d'un bâtiment, structure multi-services d'aide à la personne, artisans, agent de maintenance multi techniques immobilières, distribution

PRÉ-REQUIS : la maîtrise du français (lu, écrit, parlé), maîtrise des opérations de calcul de base. Avoir suivi le module MU1.

MODALITÉ D'ADMISSION : dossier de candidature et entretien téléphonique sur la cohérence du projet de formation avec l'objectif souhaité. Pour les candidats sans diplôme, un test sera organisé (compréhension orale 10mn, compréhension écrite 5mn, épreuve mathématique 10mn). Le délai de l'étude d'admission par l'école peut varier d'1 semaine à 1 mois. L'admission est sous réserve de financement.

MOYENS PÉDAGOGIQUES : plateaux techniques équipés, outillage professionnel adapté pour faciliter la mise en œuvre.

MOYENS D'ENCADREMENT : formateurs EMHa experts dans leur domaine d'intervention, professionnels du bâtiment, formés et qualifiés à la pédagogie pour adultes avec un suivi et une actualisation permanente de leurs compétences théoriques, pratiques et pédagogiques.

CONTACT : information@ecole-metiers-habitat.fr
01 84 88 83 50 • Représentant légal : Marie DAVIDEAU
Réfèrent Handicap : Karine AUROUX

ACCESSIBILITÉ : bâtiment conforme PMR

MODALITÉ D'ÉVALUATION : Mise en situation professionnelle et questionnaire professionnel. Dans le cadre d'un parcours complet menant au CCP les modalités d'évaluation seront sanctionnées par un Jury du Ministère du Travail.

VALIDATION DES ACQUIS :

- soit une **attestation individuelle de formation** si l'apprenant participe uniquement à ce module
 - soit le **certificat de compétences professionnelles (CCP1) du Titre Professionnel d'Agent de Maintenance des Bâtiments RNCP 35510** si l'apprenant participe au parcours complet du CCP1 de 196h : FIX, MONTAGE, CLO1, CLO2, ELMEN, MU1, MU2, SO1, SO2, PRÉPA JURY, JURY et réussite à l'examen.
- Certificateur :** Ministère du Travail. Centre certificateur : EMHa - Ecole des Métiers de l'Habitat SAS Lili et Compagnie, 22 rue Gustave Eiffel 78300 Poissy

FINANCEMENT : CPF (si le module est suivi dans le cadre du parcours complet du CCP1 de 196h) • Région • Financement personnel • Pôle Emploi • Financement employeur • Organismes spécialisés

DURÉE DE LA FORMATION
3 jours / 21 heures

DATES DE FORMATION
cf. planning détaillé

MODALITÉ DE FORMATION
en présentiel (Poissy 78),
en parcours collectif

LA PÉDAGOGIE DÉVELOPPÉE PAR L'EMHA S'APPUIE SUR DES MISES EN SITUATION PRATIQUES EN ATELIER PROCHE DES CONDITIONS RÉELLES DE CHANTIERS



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Établir un diagnostic précis de l'état d'un mur et organiser le mode opératoire de maintenance corrective ou améliorative
- Mettre en œuvre une rénovation selon le mode opératoire établi
- Maîtriser différentes techniques de mise en peinture sur murs et boiseries
- Poser des revêtements muraux en respectant des contraintes de pose
- Comprendre et compléter une fiche d'intervention
- Être capable de réaliser l'accompagnement et le suivi d'un intervenant sur la mise en œuvre d'un chantier
- Intégrer les principes de développement durable
- Utiliser l'outillage approprié et la protection adaptée



CONTENU DE FORMATION

- Diagnostic de support
- Mise en œuvre d'une rénovation selon un mode opératoire
- Pose de toile de verre en respectant des contraintes de pose
- Présentation des différents types de revêtements muraux
- Mise en œuvre de différentes techniques de peinture, sur surface plane, surface moulurée
- Utilisation d'adhésif de masquage et travail à main levée
- Gestion, sécurisation, organisation, préparation et nettoyage de son chantier
- Savoir-être et positionnement professionnel en fonction du cadre de travail
- Utilisation des équipements de protections individuelles (EPI) en fonction des travaux à réaliser
- Adoption des gestes et postures dans le cadre des travaux de finition
- Les règles de sécurité à appliquer lors des travaux de finition en site occupé et ERP

INITIATION À LA POSE DE REVÊTEMENT DE SOL SOUPLE ET DALLES ADHÉSIVES

Doit permettre aux agents concernés de s'initier à la pose
de revêtements de sol souple et de dalles adhésives ou à clipser.

TARIF : cf grille tarifaire ou nous contacter

PUBLIC : tout public (18 ans et +)

SECTEUR : agent de maintenance et d'entretien polyvalent
des locaux, factotum, ouvrier de maintenance polyvalent
d'un bâtiment, structure multi-services d'aide à la personne,
artisans, agent de maintenance multi techniques
immobilières, distribution

PRÉ-REQUIS : la maîtrise du français (lu, écrit, parlé),
maîtrise des opérations de calcul de base.

MODALITÉ D'ADMISSION : dossier de candidature et
entretien téléphonique sur la cohérence du projet de
formation avec l'objectif souhaité. Pour les candidats sans
diplôme, un test sera organisé (compréhension orale 10mn,
compréhension écrite 5mn, épreuve mathématique 10mn).
Le délai de l'étude d'admission par l'école peut varier d'1
semaine à 1 mois. L'admission est sous réserve de
financement.

MOYENS PÉDAGOGIQUES : plateaux techniques équipés,
outillage professionnel adapté pour faciliter la mise en
œuvre.

MOYENS D'ENCADREMENT : formateurs
EMHa experts dans leur domaine d'intervention,
professionnels du bâtiment, formés et qualifiés à la
pédagogie pour adultes avec un suivi et une actualisation
permanente de leurs compétences théoriques, pratiques et
pédagogiques.

CONTACT : information@ecole-metiers-habitat.fr
01 84 88 83 50 • Représentant légal : Marie DAVIDEAU
Référént Handicap : Karine AUROUX

ACCESSIBILITÉ : bâtiment conforme PMR

MODALITÉ D'ÉVALUATION : Mise en situation
professionnelle et questionnaire professionnel. Dans le
cadre d'un parcours complet menant au CCP les modalités
d'évaluation seront sanctionnées par un Jury du Ministère
du Travail.

VALIDATION DES ACQUIS :

- soit une **attestation individuelle de formation** si l'apprenant
participe uniquement à ce module
- soit **le certificat de compétences professionnelles (CCP1)
du Titre Professionnel d'Agent de Maintenance des
Bâtiments RNCP 35510** si l'apprenant participe au parcours
complet du CCP1 de 196h : FIX, MONTAGE, CLO1, CLO2, ELMEN,
MU1, MU2, SO1, SO2, PRÉPA JURY, JURY et réussite à l'examen.
Certificateur : Ministère du Travail. Centre certificateur : EMHa
- Ecole des Métiers de l'Habitat SAS Lili et Compagnie, 22 rue
Gustave Eiffel 78300 Poissy

FINANCEMENT : CPF (si le module est suivi dans le cadre
du parcours complet du CCP1 de 196h) • Région •
Financement personnel • Pôle Emploi • Financement
employeur • Organismes spécialisés

DURÉE DE LA FORMATION
1 jour / 7 heures

DATES DE FORMATION
cf. **planning détaillé**

MODALITÉ DE FORMATION
en **présentiel (Poissy 78)**,
en **parcours collectif**

LA PÉDAGOGIE DÉVELOPPÉE PAR L'EMHA S'APPUIE SUR DES MISES EN SITUATION PRATIQUES EN ATELIER PROCHE DES CONDITIONS RÉELLES DE CHANTIERS



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ➔ Contrôler l'état du support de réception
- ➔ Découvrir les techniques de préparation et réparation du support
- ➔ Réaliser des travaux de pose de sol souple et de dalles en respectant un
calepinage défini
- ➔ Comprendre et compléter une fiche d'intervention
- ➔ Être capable de réaliser l'accompagnement et le suivi d'un intervenant sur
la mise en œuvre d'un chantier
- ➔ Intégrer les principes de développement durable
- ➔ Utiliser l'outillage approprié et la protection adaptée



CONTENU DE FORMATION

- ➔ Présentation de l'outillage spécifique
- ➔ Présentation des différents types de
revêtements de sol souple
- ➔ Présentation des différents types de
pose
- ➔ Réalisation d'un calepinage
- ➔ Appréhension des techniques de coupe
et de report
- ➔ Mise en œuvre d'un sol souple (dalle,
lame) avec contraintes
- ➔ Gestion, sécurisation, organisation,
préparation et nettoyage de son
chantier
- ➔ Savoir-être et positionnement
professionnel en fonction du cadre de
travail
- ➔ Utilisation des équipements de
protections individuelles (EPI) en
fonction des travaux à réaliser
- ➔ Adoption des gestes et postures dans
le cadre des travaux de finition
- ➔ Les règles de sécurité à appliquer lors
des travaux de finition en site occupé
et ERP

EFFECTUER LES TRAVAUX COURANTS DE POSE, DE MAINTENANCE, DE CARRELAGE ET DE FAÏENCE

Doit permettre aux agents concernés d'effectuer la pose courante
et la maintenance curative d'éléments de carrelage au sol et faïence murale

TARIF : cf grille tarifaire ou nous contacter

PUBLIC : tout public (18 ans et +)

SECTEUR : agent de maintenance et d'entretien polyvalent des locaux, factotum, ouvrier de maintenance polyvalent d'un bâtiment, structure multi-services d'aide à la personne, artisans, agent de maintenance multi techniques immobilières, distribution

PRÉ-REQUIS : la maîtrise du français (lu, écrit, parlé), maîtrise des opérations de calcul de base.

MODALITÉ D'ADMISSION : dossier de candidature et entretien téléphonique sur la cohérence du projet de formation avec l'objectif souhaité. Pour les candidats sans diplôme, un test sera organisé (compréhension orale 10mn, compréhension écrite 5mn, épreuve mathématique 10mn). Le délai de l'étude d'admission par l'école peut varier d'1 semaine à 1 mois. L'admission est sous réserve de financement.

MOYENS PÉDAGOGIQUES : plateaux techniques équipés, outillage professionnel adapté pour faciliter la mise en œuvre.

MOYENS D'ENCADREMENT : formateurs EMHa experts dans leur domaine d'intervention, professionnels du bâtiment, formés et qualifiés à la pédagogie pour adultes avec un suivi et une actualisation permanente de leurs compétences théoriques, pratiques et pédagogiques.

CONTACT : information@ecole-metiers-habitat.fr
01 84 88 83 50 • Représentant légal : Marie DAVIDEAU
Réfèrent Handicap : Karine AUROUX

ACCESSIBILITÉ : bâtiment conforme PMR

MODALITÉ D'ÉVALUATION : Mise en situation professionnelle et questionnaire professionnel. Dans le cadre d'un parcours complet menant au CCP les modalités d'évaluation seront sanctionnées par un Jury du Ministère du Travail.

VALIDATION DES ACQUIS :

- soit une **attestation individuelle de formation** si l'apprenant participe uniquement à ce module
- soit **le certificat de compétences professionnelles (CCP1) du Titre Professionnel d'Agent de Maintenance des Bâtiments RNCP 35510** si l'apprenant participe au parcours complet du CCP1 de 196h : FIX, MONTAGE, CLO1, CLO2, ELMEN, MU1, MU2, SO1, SO2, PRÉPA JURY, JURY et réussite à l'examen.
Certificateur : Ministère du Travail. Centre certificateur : EMHa - Ecole des Métiers de l'Habitat SAS Lili et Compagnie, 22 rue Gustave Eiffel 78300 Poissy

FINANCEMENT : CPF (si le module est suivi dans le cadre du parcours complet du CCP1 de 196h) • Région • Financement personnel • Pôle Emploi • Financement employeur • Organismes spécialisés

màj 20/07/2023 par l'EMHa

DURÉE DE LA FORMATION
4 jours / 28 heures

DATES DE FORMATION
cf. planning détaillé

MODALITÉ DE FORMATION
en présentiel (Poissy 78),
en parcours collectif

LA PÉDAGOGIE DÉVELOPPÉE PAR L'EMHA S'APPUIE SUR DES MISES EN SITUATION PRATIQUES EN ATELIER PROCHE DES CONDITIONS RÉELLES DE CHANTIERS



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ➔ Connaître les différentes familles de produits, leur composition et les supports admissibles
- ➔ Connaître les différents types de produits de collage et de jointoiment
- ➔ Contrôler l'état du support de réception et découvrir les techniques de préparation et réparation du support
- ➔ Poser des revêtements durs au mur et au sol
- ➔ Réaliser la maintenance curative d'un revêtement dur
- ➔ Réaliser des travaux de pose en respectant un calepinage défini
- ➔ Comprendre et compléter une fiche d'intervention
- ➔ Être capable de réaliser l'accompagnement et le suivi d'un intervenant sur la mise en œuvre d'un chantier
- ➔ Intégrer les principes de développement durable
- ➔ Utiliser l'outillage approprié et la protection adaptée



CONTENU DE FORMATION

- ➔ Présentation de l'outillage spécifique
- ➔ Présentation des techniques courantes de maintenance curative (dépose et remplacement d'un ou plusieurs carreaux de revêtement dur)
- ➔ Présentation des différentes familles de revêtements et produits de collage (colles et produits de jointoiment)
- ➔ Gestion, sécurisation, organisation, préparation et nettoyage de son chantier
- ➔ Présentation des différentes techniques de pose de revêtement dur
- ➔ Savoir-être et positionnement professionnel en fonction du cadre de travail
- ➔ Mise en œuvre préparatoire d'un support (ragréage)
- ➔ Utilisation des équipements de protections individuelles (EPI) en fonction des travaux à réaliser
- ➔ Appréhension des techniques de coupe et de report
- ➔ Adoption des gestes et postures dans le cadre des travaux de finition
- ➔ Présentation de produits complémentaires (barres de seuil, plinthes carrelage, listel décoratif, listel de finition d'angle)
- ➔ Les règles de sécurité à appliquer lors des travaux de finition en site occupé et ERP
- ➔ Pose de revêtement dur dans le respect d'un calepinage défini

PRÉPARATION À LA SESSION DE VALIDATION DU CCP1

Doit permettre aux participants inscrits au JURY de réaliser
une séance de révision dans le cadre de la préparation au JURY CCP1
« Assurer la maintenance courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment »

TARIF : cf grille tarifaire ou nous contacter

PUBLIC : tout public (18 ans et +)

SECTEUR : agent de maintenance et d'entretien polyvalent des locaux, factotum, ouvrier de maintenance polyvalent d'un bâtiment, structure multi-services d'aide à la personne, artisans, agent de maintenance multi techniques immobilières, distribution

PRÉ-REQUIS : la maîtrise du français (lu, écrit, parlé), maîtrise des opérations de calcul de base. Avoir suivi l'ensemble du CCP1.

MODALITÉ D'ADMISSION : dossier de candidature et entretien téléphonique sur la cohérence du projet de formation avec l'objectif souhaité. Pour les candidats sans diplôme, un test sera organisé (compréhension orale 10mn, compréhension écrite 5mn, épreuve mathématique 10mn). Le délai de l'étude d'admission par l'école peut varier d'1 semaine à 1 mois. L'admission est sous réserve de financement.

MOYENS PÉDAGOGIQUES : plateaux techniques équipés, outillage professionnel adapté pour faciliter la mise en œuvre.

MOYENS D'ENCADREMENT : formateurs EMHa experts dans leur domaine d'intervention, professionnels du bâtiment, formés et qualifiés à la pédagogie pour adultes avec un suivi et une actualisation permanente de leurs compétences théoriques, pratiques et pédagogiques.

CONTACT : information@ecole-metiers-habitat.fr
01 84 88 83 50 • Représentant légal : Marie DAVIDEAU
Référent Handicap : Karine AUROUX

ACCESSIBILITÉ : bâtiment conforme PMR

MODALITÉ D'ÉVALUATION : Mise en situation professionnelle et questionnaire professionnel. Dans le cadre d'un parcours complet menant au CCP les modalités d'évaluation seront sanctionnées par un Jury du Ministère du Travail.

VALIDATION DES ACQUIS :

- soit une **attestation individuelle de formation** si l'apprenant participe uniquement à ce module
- soit le **certificat de compétences professionnelles (CCP1) du Titre Professionnel d'Agent de Maintenance des Bâtiments RNCP 35510** si l'apprenant participe au parcours complet du CCP1 de 196h : FIX, MONTAGE, CLO1, CLO2, ELMEN, MU1, MU2, SO1, SO2, PRÉPA JURY, JURY et réussite à l'examen.
Certificateur : Ministère du Travail. Centre certificateur : EMHa - Ecole des Métiers de l'Habitat SAS Lili et Compagnie, 22 rue Gustave Eiffel 78300 Poissy

FINANCEMENT : CPF (si le module est suivi dans le cadre du parcours complet du CCP1 de 196h) • Région • Financement personnel • Pôle Emploi • Financement employeur • Organismes spécialisés

DURÉE DE LA FORMATION
1 jour / 7 heures

DATES DE FORMATION
cf. **planning détaillé**

MODALITÉ DE FORMATION
en **présentiel (Poissy 78)**,
en **parcours collectif**

LA PÉDAGOGIE DÉVELOPPÉE PAR L'EMHA S'APPUIE SUR DES MISES EN SITUATION PRATIQUES EN ATELIER PROCHE DES CONDITIONS RÉELLES DE CHANTIERS



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ➔ Connaître le contenu du référentiel de certification du CCP1 du titre professionnel AMB
- ➔ Connaître le référentiel Emploi activités compétences du CCP1 du titre professionnel AMB
- ➔ Connaître les compétences transversales du CCP1
- ➔ Connaître les attendus du dossier professionnel (DP) à présenter au Jury
- ➔ Réaliser une mise en situation professionnelle type de la session de validation du CCP1
- ➔ Comprendre et compléter une fiche d'intervention
- ➔ Intégrer les principes de développement durable



CONTENU DE FORMATION

- ➔ Compréhension du contenu du référentiel de certification du CCP1 du titre professionnel AMB
- ➔ Compréhension du référentiel Emploi activités compétences du CCP1 du titre professionnel AMB
- ➔ Rappel des compétences transversales : communiquer, organiser ses actions, respecter les règles et les procédures, mobiliser les environnements numériques.
- ➔ Consultation, exploitation et remplissage d'une fiche d'intervention sur support papier ou numérique
- ➔ Questions/Réponses sur le dossier professionnel
- ➔ Évaluation de la capacité à passer la session de validation du CCP
- ➔ Révision des principales compétences-types du CCP1
- ➔ Rappel du déroulé du Jury et des documents administratifs à présenter le jour de l'examen

EFFECTUER LES TRAVAUX COURANTS DE POSE ET RÉNOVATION DE PARQUET

Doit permettre aux agents concernés d'effectuer la pose de parquet et sol clipsable et d'effectuer une opération d'entretien et de rénovation sur ces revêtements

TARIF : cf grille tarifaire ou nous contacter

PUBLIC : tout public (18 ans et +)

SECTEUR : agent de maintenance et d'entretien polyvalent des locaux, factotum, ouvrier de maintenance polyvalent d'un bâtiment, structure multi-services d'aide à la personne, artisans, agent de maintenance multi techniques immobilières, distribution

PRÉ-REQUIS : la maîtrise du français (lu, écrit, parlé), maîtrise des opérations de calcul de base.

MODALITÉ D'ADMISSION : dossier de candidature et entretien téléphonique sur la cohérence du projet de formation avec l'objectif souhaité. Pour les candidats sans diplôme, un test sera organisé (compréhension orale 10mn, compréhension écrite 5mn, épreuve mathématique 10mn). Le délai de l'étude d'admission par l'école peut varier d'1 semaine à 1 mois. L'admission est sous réserve de financement.

MOYENS PÉDAGOGIQUES : plateaux techniques équipés, outillage professionnel adapté pour faciliter la mise en œuvre.

MOYENS D'ENCADREMENT : formateurs EMHa experts dans leur domaine d'intervention, professionnels du bâtiment, formés et qualifiés à la pédagogie pour adultes avec un suivi et une actualisation permanente de leurs compétences théoriques, pratiques et pédagogiques.

CONTACT : information@ecole-metiers-habitat.fr
01 84 88 83 50 • Représentant légal : Marie DAVIDEAU
Réfèrent Handicap : Karine AUROUX

ACCESSIBILITÉ : bâtiment conforme PMR

MODALITÉ D'ÉVALUATION : Mise en situation professionnelle et questionnaire professionnel. Dans le cadre d'un parcours complet menant au CCP les modalités d'évaluation seront sanctionnées par un Jury du Ministère du Travail.

VALIDATION DES ACQUIS :

- soit une **attestation individuelle de formation** si l'apprenant participe uniquement à ce module
- soit **le certificat de compétences professionnelles (CCP1) du Titre Professionnel d'Agent de Maintenance des Bâtiments RNCP 35510** si l'apprenant participe au parcours complet du CCP1 de 196h : FIX, MONTAGE, CLO1, CLO2, ELMEN, MU1, MU2, SO1, SO2, PRÉPA JURY, JURY et réussite à l'examen.
Certificateur : Ministère du Travail. Centre certificateur : EMHa - Ecole des Métiers de l'Habitat SAS Lili et Compagnie, 22 rue Gustave Eiffel 78300 Poissy

FINANCEMENT : CPF (si le module est suivi dans le cadre du parcours complet du CCP1 de 196h) • Région • Financement personnel • Pôle Emploi • Financement employeur • Organismes spécialisés

màj 20/07/2023 par l'EMHa

DURÉE DE LA FORMATION
2 jours / 14 heures

DATES DE FORMATION
cf. planning détaillé

MODALITÉ DE FORMATION
en présentiel (Poissy 78),
en parcours collectif

LA PÉDAGOGIE DÉVELOPPÉE PAR L'EMHA S'APPUIE SUR DES MISES EN SITUATION PRATIQUES EN ATELIER PROCHE DES CONDITIONS RÉELLES DE CHANTIERS



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître les différentes familles de produits, leur composition et les supports admissibles
- Connaître les différents types de pose
- Contrôler l'état du support de réception et découvrir les techniques de préparation et réparation du support
- Poser un revêtement type parquet et/ou stratifié
- Découvrir les techniques de pose traditionnelle de parquet massif
- Découvrir les techniques de pose traditionnelles de parquet massif
- Réaliser des travaux de pose selon un calepinage et un mode de pose défini
- Intégrer les principes de développement durable
- Préparer, sécuriser et ranger son chantier
- Utiliser l'outillage approprié et la protection adaptée






CONTENU DE FORMATION

- Présentation de l'outillage spécifique
- Présentation des différents types de pose parquet et /ou stratifié
- Présentation des techniques de pose traditionnelles de parquet massif
- Présentation des différentes techniques de rénovation d'un parquet (ponçage, traitement, finition)
- Mise en œuvre des techniques de coupe et de report (contournement d'obstacles)
- Mise en œuvre de produits complémentaires (barres de seuil, plinthes, joints de finition)
- Consultation, exploitation et remplissage d'une fiche d'intervention sur support papier ou numérique
- Gestion, sécurisation, organisation, préparation et nettoyage de son chantier
- Savoir-être et positionnement professionnel en fonction du cadre de travail
- Utilisation des équipements de protections individuelles (EPI) en fonction des travaux à réaliser
- Adoption des gestes et postures dans le cadre des travaux de finition
- Les règles de sécurité à appliquer lors des travaux de finition en site occupé et ERP

MEUBLE ET BOISERIE : PRÉPARATION, RÉPARATION ET PEINTURE SUR SUPPORT EN BOIS

Préparer, réparer et peindre des meubles et boiseries

-  **DURÉE DE LA FORMATION**
3 jours / 21 heures
-  **DATES DE FORMATION**
cf. planning détaillé
-  **MODALITÉ DE FORMATION**
en présentiel (Poissy 78),
en parcours collectif

TARIF : cf grille tarifaire ou nous contacter

PUBLIC : tout public (18 ans et +)

SECTEUR : agent de maintenance et d'entretien polyvalent des locaux, factotum, ouvrier de maintenance polyvalent d'un bâtiment, structure multi-services d'aide à la personne, artisans, agent de maintenance multi techniques immobilières, distribution

PRÉ-REQUIS : la maîtrise du français (lu, écrit, parlé), maîtrise des opérations de calcul de base.

MODALITÉ D'ADMISSION : dossier de candidature et entretien téléphonique sur la cohérence du projet de formation avec l'objectif souhaité. Pour les candidats sans diplôme, un test sera organisé (compréhension orale 10mn, compréhension écrite 5mn, épreuve mathématique 10mn). Le délai de l'étude d'admission par l'école peut varier d'1 semaine à 1 mois. L'admission est sous réserve de financement.

MOYENS PÉDAGOGIQUES : plateaux techniques équipés, outillage professionnel adapté pour faciliter la mise en œuvre.

MOYENS D'ENCADREMENT : formateurs EMHa experts dans leur domaine d'intervention, professionnels du bâtiment, formés et qualifiés à la pédagogie pour adultes avec un suivi et une actualisation permanente de leurs compétences théoriques, pratiques et pédagogiques.

CONTACT : information@ecole-metiers-habitat.fr
01 84 88 83 50 • Représentant légal : Marie DAVIDEAU
Référént Handicap : Karine AUROUX

ACCESSIBILITÉ : bâtiment conforme PMR

MODALITÉ D'ÉVALUATION : Mise en situation professionnelle et questionnaire professionnel. Dans le cadre d'un parcours complet menant au CCP les modalités d'évaluation seront sanctionnées par un Jury du Ministère du Travail.

VALIDATION DES ACQUIS :

- soit une **attestation individuelle de formation** si l'apprenant participe uniquement à ce module
- soit **le certificat de compétences professionnelles (CCP1) du Titre Professionnel d'Agent de Maintenance des Bâtiments RNCP 35510** si l'apprenant participe au parcours complet du CCP1 de 196h : FIX, MONTAGE, CLO1, CLO2, ELMEN, MU1, MU2, SO1, SO2, PRÉPA JURY, JURY et réussite à l'examen.
Certificateur : Ministère du Travail. Centre certificateur : EMHa - Ecole des Métiers de l'Habitat SAS Lili et Compagnie, 22 rue Gustave Eiffel 78300 Poissy

FINANCEMENT : CPF (si le module est suivi dans le cadre du parcours complet du CCP1 de 196h) • Région • Financement personnel • Pôle Emploi • Financement employeur • Organismes spécialisés

maj 20/07/2023 par l'EMHa

LA PÉDAGOGIE DÉVELOPPÉE PAR L'EMHA S'APPUIE SUR DES MISES EN SITUATION PRATIQUES EN ATELIER PROCHE DES CONDITIONS RÉELLES DE CHANTIERS



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ➔ Diagnostiquer l'état d'un meuble
- ➔ Réaliser de petites réparations sur les meubles
- ➔ Préparer meubles et boiseries
- ➔ Réaliser des finitions bois
- ➔ Peindre sur meubles et boiseries
- ➔ Réaliser une patine sur meuble
- ➔ Gérer, organiser, préparer et nettoyer son chantier



CONTENU DE FORMATION

- ➔ Réalisation du diagnostic d'un meuble
- ➔ Présentation des produits et outils
- ➔ Recollage des éléments d'un meuble
- ➔ Rebouchage des trous et fissures
- ➔ Traitement du bois
- ➔ Préparation des surfaces (nettoyage, décapage, décirage)
- ➔ Préparation des fonds
- ➔ Réalisation de finitions aspect bois (vernis, cire, huile)
- ➔ Peinture de meubles et boiseries
- ➔ Patine Antiquaire : aspect usé, vieilli
- ➔ Gestion, sécurisation, organisation, préparation et nettoyage de son chantier
- ➔ Savoir-être et positionnement professionnel en fonction du cadre de travail (entreprise et/ou au domicile des particuliers)

INITIATION À LA DÉCORATION D'INTÉRIEUR : AMENAGEMENT, PLAN A L'ECHELLE, CHOIX DES COULEURS , CHOIX DES MATERIAUX

Doit permettre aux agents concernés de réaliser des recommandations
d'aménagement : plan, choix des couleurs et des matériaux

TARIF : cf grille tarifaire ou nous contacter

PUBLIC : tout public (18 ans et +)

SECTEUR : agent de maintenance et d'entretien polyvalent des locaux, factotum, ouvrier de maintenance polyvalent d'un bâtiment, structure multi-services d'aide à la personne, artisans, agent de maintenance multi techniques immobilières, distribution

PRÉ-REQUIS : la maîtrise du français (lu, écrit, parlé), maîtrise des opérations de calcul de base.

MODALITÉ D'ADMISSION : dossier de candidature et entretien téléphonique sur la cohérence du projet de formation avec l'objectif souhaité. Pour les candidats sans diplôme, un test sera organisé (compréhension orale 10mn, compréhension écrite 5mn, épreuve mathématique 10mn). Le délai de l'étude d'admission par l'école peut varier d'1 semaine à 1 mois. L'admission est sous réserve de financement.

MOYENS PÉDAGOGIQUES : plateaux techniques équipés, outillage professionnel adapté pour faciliter la mise en œuvre.

MOYENS D'ENCADREMENT : formateurs EMHa experts dans leur domaine d'intervention, professionnels du bâtiment, formés et qualifiés à la pédagogie pour adultes avec un suivi et une actualisation permanente de leurs compétences théoriques, pratiques et pédagogiques.

CONTACT : information@ecole-metiers-habitat.fr
01 84 88 83 50 • Représentant légal : Marie DAVIDEAU
Réfèrent Handicap : Karine AUROUX

ACCESSIBILITÉ : bâtiment conforme PMR

MODALITÉ D'ÉVALUATION : Mise en situation professionnelle et questionnaire professionnel. Dans le cadre d'un parcours complet menant au CCP les modalités d'évaluation seront sanctionnées par un Jury du Ministère du Travail.

VALIDATION DES ACQUIS :

- soit une **attestation individuelle de formation** si l'apprenant participe uniquement à ce module
- soit **le certificat de compétences professionnelles (CCP1) du Titre Professionnel d'Agent de Maintenance des Bâtiments RNCP 35510** si l'apprenant participe au parcours complet du CCP1 de 196h : FIX, MONTAGE, CLO1, CLO2, ELMEN, MU1, MU2, SO1, SO2, PRÉPA JURY, JURY et réussite à l'examen.
Certificateur : Ministère du Travail. Centre certificateur : EMHa - Ecole des Métiers de l'Habitat SAS Lili et Compagnie, 22 rue Gustave Eiffel 78300 Poissy

FINANCEMENT : CPF (si le module est suivi dans le cadre du parcours complet du CCP1 de 196h) • Région • Financement personnel • Pôle Emploi • Financement employeur • Organismes spécialisés

DURÉE DE LA FORMATION
3 jours / 21 heures

DATES DE FORMATION
cf. planning détaillé

MODALITÉ DE FORMATION
en présentiel (Poissy 78),
en parcours collectif

LA PÉDAGOGIE DÉVELOPPÉE PAR L'EMHA S'APPUIE SUR DES MISES EN SITUATION PRATIQUES EN ATELIER PROCHE DES CONDITIONS RÉELLES DE CHANTIERS



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ➔ Réaliser une prise de cotes
- ➔ Réaliser un plan à l'échelle à la main
- ➔ Réaliser un projet de rénovation
- ➔ Concevoir un projet d'agencement
- ➔ Réaliser une recommandation sur le choix des couleurs et des matériaux



CONTENU DE FORMATION

- ➔ Prise de cote
- ➔ Réalisation d'un plan à l'échelle à la main
- ➔ Mise en place, planification et budget d'un projet de rénovation
- ➔ Conduite d'un entretien client
- ➔ Diagnostic de l'espace existant
- ➔ Simulation de solutions d'implantation sur un plan
- ➔ Budget d'ameublement
- ➔ Apprentissage de la théorie des couleurs
- ➔ Analyse des tendances et des ambiances
- ➔ Réalisation d'une planche tendance
- ➔ Recommandation sur le choix, l'harmonie des couleurs et l'ambiance d'une pièce
- ➔ Savoir-être et positionnement professionnel en fonction du cadre de travail (entreprise et/ou au domicile des particuliers)

VOUS SOUHAITEZ PRÉPARER

LE CERTIFICAT DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

CCP2

Bloc de compétences 2
Fiche RNCP 35510 BC02

*Assurer la maintenance courante
de l'installation et des équipements
électriques d'un bâtiment*

**Voici le parcours et les modules que vous
devez suivre dans le cadre du programme
proposé par l'EMHa :**

- **Module EL1** - Réalisation et maintenance préventive, améliorative et corrective d'une installation électrique monophasée - partie 1
(5 jours / 35 heures)
- **Module EL2** - Réalisation et maintenance préventive, améliorative et corrective d'une installation électrique monophasée - partie 2
(5 jours / 35 heures)
- **Module EL3** - Réalisation et maintenance préventive, améliorative et corrective d'une installation électrique monophasée - partie 3
(3 jours / 21 heures)
- **HABILITATION ÉLECTRIQUE (B1 - BR)**
(3 jours / 21 heures)
- Préparation à la session, de validation du CCP
(1 jour / 7 heures)
- Session de validation du CCP par un jury
(formation 1 / forfait 7 heures)



DURÉE TOTALE
18 JOURS (126H)

EN PRÉSENTIEL
(INCLUS 1 JOUR/
7H JURY)



Ecole des Métiers de l'Habitat
La formation pour tous

RÉALISATION ET MAINTENANCE PRÉVENTIVE, AMÉLIORATIVE ET CORRECTIVE D'UNE INSTALLATION ÉLECTRIQUE MONOPHASÉE – PARTIE 1

Doit permettre aux agents concernés de s'initier au fonctionnement, à l'entretien et à la réalisation d'une installation électrique monophasée dans le respect des règles de sécurité.

 **DURÉE DE LA FORMATION**
5 jours / 35 heures

 **DATES DE FORMATION**
cf. planning détaillé

 **MODALITÉ DE FORMATION**
en présentiel (Poissy 78),
en parcours collectif

TARIF : cf grille tarifaire ou nous contacter

PUBLIC : tout public (18 ans et +)

SECTEUR : agent de maintenance et d'entretien polyvalent des locaux, factotum, ouvrier de maintenance polyvalent d'un bâtiment, structure multi-services d'aide à la personne, artisans, agent de maintenance multi techniques immobilières, distribution

PRÉ-REQUIS : la maîtrise du français (lu, écrit, parlé), maîtrise des opérations de calcul de base.

MODALITÉ D'ADMISSION : dossier de candidature et entretien téléphonique sur la cohérence du projet de formation avec l'objectif souhaité. Pour les candidats sans diplôme, un test sera organisé (compréhension orale 10mn, compréhension écrite 5mn, épreuve mathématique 10mn). Le délai de l'étude d'admission par l'école peut varier d'1 semaine à 1 mois. L'admission est sous réserve de financement.

MOYENS PÉDAGOGIQUES : plateaux techniques équipés, outillage professionnel adapté pour faciliter la mise en œuvre.

MOYENS D'ENCADREMENT : formateurs EMHa experts dans leur domaine d'intervention, professionnels du bâtiment, formés et qualifiés à la pédagogie pour adultes avec un suivi et une actualisation permanente de leurs compétences théoriques, pratiques et pédagogiques.

CONTACT : information@ecole-metiers-habitat.fr
01 84 88 83 50 • Représentant légal : Marie DAVIDEAU
Réfèrent Handicap : Karine AUROUX

ACCESSIBILITÉ : bâtiment conforme PMR

MODALITÉ D'ÉVALUATION : Mise en situation professionnelle et questionnaire professionnel. Dans le cadre d'un parcours complet menant au CCP les modalités d'évaluation seront sanctionnées par un Jury du Ministère du Travail.

VALIDATION DES ACQUIS :

- soit une **attestation individuelle de formation** si l'apprenant participe uniquement à ce module
- soit le **certificat de compétences professionnelles (CCP2) du Titre Professionnel d'Agent de Maintenance des Bâtiments RNCP 35510** si l'apprenant participe au parcours complet du CCP2 de 126h : EL1, EL2, EL3, HAB, PREPA JURY, JURY et réussite à l'examen. **Certificateur** : Ministère du Travail. Centre certificateur : EMHa - Ecole des Métiers de l'Habitat SAS Lili et Compagnie, 22 rue Gustave Eiffel 78300 Poissy

FINANCEMENT : CPF (si le module est suivi dans le cadre du parcours complet du CCP2 de 126h) • Région • Financement personnel • Pôle Emploi • Financement employeur • Organismes spécialisés

LA PÉDAGOGIE DÉVELOPPÉE PAR L'EMHA S'APPUIE SUR DES MISES EN SITUATION PRATIQUES EN ATELIER PROCHE DES CONDITIONS RÉELLES DE CHANTIERS



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ➔ Utiliser l'outillage approprié et la protection adaptée
- ➔ Connaître les principes de l'électricité
- ➔ Utiliser un instrument de mesure de tension et de courant
- ➔ Réaliser un schéma électrique
- ➔ Comprendre l'utilité d'une boîte de dérivation
- ➔ Comprendre et compléter une fiche d'intervention
- ➔ Appliquer les normes en vigueur
- ➔ Installer des prises et des interrupteurs
- ➔ Identifier les différents éléments d'un tableau électrique
- ➔ Appliquer les normes en vigueur
- ➔ Identifier les éléments de sécurité sur une installation électrique



CONTENU DE FORMATION

- Présentation de l'électricité
- Présentation des notions de puissance, de courant et de tension (continue et alternative), de résistance
- Présentation et utilisation des différents appareils de mesure (voltmètre, ampèremètre et ohmmètre)
- Présentation et application de l'outillage adapté
- Description de la structure d'un circuit électrique et de ses constituants
- Identification des symboles utilisés en schéma électrique
- Présentation des risques électriques et protections associées (prise de terre, protection différentielle)
- Réalisation de câblages simples et complexes d'interrupteurs et de prises à usage domestique
- Savoir-être et positionnement professionnel en fonction du cadre de travail (entreprise et/ou au domicile des particuliers)
- Gestion, sécurisation, organisation, préparation et nettoyage de son chantier
- Utilisation des équipements de protections individuelles (EPI) en fonction des travaux à réaliser
- Gestes et postures dans le cadre des travaux d'électricité

RÉALISATION ET MAINTENANCE PRÉVENTIVE, AMÉLIORATIVE ET CORRECTIVE D'UNE INSTALLATION ÉLECTRIQUE MONOPHASÉE - PARTIE 2

Doit permettre aux agents concernés d'approfondir leurs connaissances du fonctionnement d'une installation électrique monophasée et de ses équipements pour en assurer la maintenance (préventive, améliorative et corrective) dans le respect des règles de sécurité

TARIF : cf grille tarifaire ou nous contacter

PUBLIC : tout public (18 ans et +)

SECTEUR : agent de maintenance et d'entretien polyvalent des locaux, factotum, ouvrier de maintenance polyvalent d'un bâtiment, structure multi-services d'aide à la personne, artisans, agent de maintenance multi techniques immobilières, distribution

PRÉ-REQUIS : la maîtrise du français (lu, écrit, parlé), maîtrise des opérations de calcul de base. Avoir suivi le module EL1.

MODALITÉ D'ADMISSION : dossier de candidature et entretien téléphonique sur la cohérence du projet de formation avec l'objectif souhaité. Pour les candidats sans diplôme, un test sera organisé (compréhension orale 10mn, compréhension écrite 5mn, épreuve mathématique 10mn). Le délai de l'étude d'admission par l'école peut varier d'1 semaine à 1 mois. L'admission est sous réserve de financement.

MOYENS PÉDAGOGIQUES : plateaux techniques équipés, outillage professionnel adapté pour faciliter la mise en œuvre.

MOYENS D'ENCADREMENT : formateurs EMHa experts dans leur domaine d'intervention, professionnels du bâtiment, formés et qualifiés à la pédagogie pour adultes avec un suivi et une actualisation permanente de leurs compétences théoriques, pratiques et pédagogiques.

CONTACT : information@ecole-metiers-habitat.fr
01 84 88 83 50 • Représentant légal : Marie DAVIDEAU
Réfèrent Handicap : Karine AUROUX

ACCESSIBILITÉ : bâtiment conforme PMR

MODALITÉ D'ÉVALUATION : Mise en situation professionnelle et questionnaire professionnel. Dans le cadre d'un parcours complet menant au CCP les modalités d'évaluation seront sanctionnées par un Jury du Ministère du Travail.

VALIDATION DES ACQUIS :

- soit une **attestation individuelle de formation** si l'apprenant participe uniquement à ce module
- soit le **certificat de compétences professionnelles (CCP2) du Titre Professionnel d'Agent de Maintenance des Bâtiments RNCP 35510** si l'apprenant participe au parcours complet du CCP2 de 126h : EL1, EL2, EL3, HAB, PREPA JURY, JURY et réussite à l'examen. **Certificateur** : Ministère du Travail. Centre certificateur : EMHa - Ecole des Métiers de l'Habitat SAS Lili et Compagnie, 22 rue Gustave Eiffel 78300 Poissy

FINANCEMENT : CPF (si le module est suivi dans le cadre du parcours complet du CCP2 de 126h) • Région • Financement personnel • Pôle Emploi • Financement employeur • Organismes spécialisés

màj 20/07/2023 par l'EMHa

DURÉE DE LA FORMATION
5 jours / 35 heures

DATES DE FORMATION
cf. planning détaillé

MODALITÉ DE FORMATION
en présentiel (Poissy 78),
en parcours collectif

LA PÉDAGOGIE DÉVELOPPÉE PAR L'EMHA S'APPUIE SUR DES MISES EN SITUATION PRATIQUES EN ATELIER PROCHE DES CONDITIONS RÉELLES DE CHANTIERS



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Savoir identifier les appareils qui composent le tableau électrique
- Savoir situer les fonctions de l'appareillage sur un schéma électrique
- Réaliser des câblages électriques monophasés en fonction d'un schéma
- Adopter les gestes et postures dans le cadre des travaux d'électricité
- Diagnostiquer la cause d'un dysfonctionnement sur une prise, commande, point lumineux et appliquer la procédure adaptée
- Comprendre les plaques signalétiques des différents appareils dans l'installation électrique
- Savoir définir les procédures pour remédier à un dysfonctionnement en respectant l'intégralité de l'installation électrique (mise en sécurité, mode opératoire, matériels utilisés, dépannage ou réparations)
- Remédier au dysfonctionnement en respectant la conformité technique (dans la mesure de ses capacités techniques)
- Savoir effectuer le montage d'un bloc secours
- Connaître les différentes catégories de détecteurs
- Connaître les règles de sécurité applicables lors des travaux de maintenance et rénovation sur site occupé
- Connaître les gammes de maintenance préventive des équipements d'une installation électrique
- Consulter, exploiter et compléter une fiche d'intervention sur support papier ou numérique
- Maîtriser les règles de sécurité à appliquer lors des travaux d'électricité en site occupé et ERP
- Gérer, sécuriser, organiser, préparer et nettoyer son chantier



CONTENU DE FORMATION

- Lecture, analyse, réalisation de schémas électriques et du câblage correspondant
- Gestion, sécurisation, organisation, préparation et nettoyage de son chantier
- Diagnostic de dysfonctionnements électriques sur un circuit électrique monophasé
- Les règles de sécurité à appliquer lors des travaux d'électricité en site occupé et ERP
- Remédiation au dysfonctionnement en respectant la conformité technique
- Procédure pour remédier à un dysfonctionnement en respectant l'intégralité de l'installation électrique (mise en sécurité, mode opératoire, matériels et équipements utilisés, dépannage ou réparation)
- Réalisation de modifications sur un circuit électrique monophasé
- Les différents appareils qui composent un tableau électrique
- Remplacement d'appareillage sur un circuit électrique monophasé (éléments du tableau de répartition, éclairage, etc.)
- Fonctionnement des systèmes relatifs à la sécurité incendie
- Compréhension et réalisation d'une fiche d'intervention
- Les différentes catégories de détecteurs
- Évaluation pratique et théorique des connaissances

RÉALISATION ET MAINTENANCE PRÉVENTIVE, AMÉLIORATIVE ET CORRECTIVE D'UNE INSTALLATION ÉLECTRIQUE MONOPHASÉE – PARTIE 3

Doit permettre aux agents concernés d'installer, contrôler et relocaliser des équipements sur l'installation électrique d'un bâtiment.

TARIF : cf grille tarifaire ou nous contacter

PUBLIC : tout public (18 ans et +)

SECTEUR : agent de maintenance et d'entretien polyvalent des locaux, factotum, ouvrier de maintenance polyvalent d'un bâtiment, structure multi-services d'aide à la personne, artisans, agent de maintenance multi techniques immobilières, distribution

PRÉ-REQUIS : la maîtrise du français (lu, écrit, parlé), maîtrise des opérations de calcul de base. Avoir suivi les modules EL1, EL2.

MODALITÉ D'ADMISSION : dossier de candidature et entretien téléphonique sur la cohérence du projet de formation avec l'objectif souhaité. Pour les candidats sans diplôme, un test sera organisé (compréhension orale 10mn, compréhension écrite 5mn, épreuve mathématique 10mn). Le délai de l'étude d'admission par l'école peut varier d'1 semaine à 1 mois. L'admission est sous réserve de financement.

MOYENS PÉDAGOGIQUES : plateaux techniques équipés, outillage professionnel adapté pour faciliter la mise en œuvre.

MOYENS D'ENCADREMENT : formateurs EMHa experts dans leur domaine d'intervention, professionnels du bâtiment, formés et qualifiés à la pédagogie pour adultes avec un suivi et une actualisation permanente de leurs compétences théoriques, pratiques et pédagogiques.

CONTACT : information@ecole-metiers-habitat.fr
01 84 88 83 50 • Représentant légal : Marie DAVIDEAU
Référént Handicap : Karine AUROUX

ACCESSIBILITÉ : bâtiment conforme PMR

MODALITÉ D'ÉVALUATION : Mise en situation professionnelle et questionnaire professionnel. Dans le cadre d'un parcours complet menant au CCP les modalités d'évaluation seront sanctionnées par un Jury du Ministère du Travail.

VALIDATION DES ACQUIS :

- soit une **attestation individuelle de formation** si l'apprenant participe uniquement à ce module
- soit le **certificat de compétences professionnelles (CCP2) du Titre Professionnel d'Agent de Maintenance des Bâtiments RNCP 35510** si l'apprenant participe au parcours complet du CCP2 de 126h : EL1, EL2, EL3, HAB, PREPAJURY, JURY et réussite à l'examen. **Certificateur :** Ministère du Travail. Centre certificateur : EMHa - Ecole des Métiers de l'Habitat SAS Lili et Compagnie, 22 rue Gustave Eiffel 78300 Poissy

FINANCEMENT : CPF (si le module est suivi dans le cadre du parcours complet du CCP2 de 126h) • Région • Financement personnel • Pôle Emploi • Financement employeur • Organismes spécialisés

màj 20/07/2023 par l'EMHa

DURÉE DE LA FORMATION
3 jours / 21 heures

DATES DE FORMATION
cf. planning détaillé

MODALITÉ DE FORMATION
en présentiel (Poissy 78),
en parcours collectif

LA PÉDAGOGIE DÉVELOPPÉE PAR L'EMHA S'APPUIE SUR DES MISES EN SITUATION PRATIQUES EN ATELIER PROCHE DES CONDITIONS RÉELLES DE CHANTIERS



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître les unités de mesure (lumen, lux, degré Kelvin)
- Connaître les commandes d'éclairage
- Savoir choisir le bon luminaire en fonction du besoin
- Poser ou remplacer des équipements sur un circuit électrique monophasée
- Consulter, exploiter et compléter une fiche d'intervention sur support papier ou numérique
- Utiliser l'outillage approprié et la protection adaptée
- Savoir dimensionner du chauffage électrique
- Comprendre le fonctionnement d'une installation VDI
- Savoir intégrer de la domotique à une installation existante
- Savoir reconnaître une installation non conforme dans une pièce d'eau



CONTENU DE FORMATION

- Réalisation de modifications sur un circuit électrique monophasé
- Présentation des différents organes d'une installation courant faible
- Remplacement d'appareillage sur un circuit électrique monophasée
- Présentation d'une installation domotique
- Notion d'éclairages (types de luminaires, mesures d'éclaircements, choix de l'appareillage)
- Notions relatives aux volumes et aux indices de protection concernant les pièces d'eau
- Différences entre les différents types de chauffage
- Gestion, sécurisation, organisation, préparation et nettoyage de son chantier

HAB - HABILITATION ÉLECTRIQUE INITIALE : OPÉRATIONS D'ORDRE ÉLECTRIQUE EN BASSE TENSION (BT) B1(V), B2(V), B2V ESSAI, BR, BE ESSAI ET/OU MESURE ET/OU VÉRIFICATION, BC, HO-HOV

Obligation réglementaire dans le cadre du Titre Professionnel AMB -
Avoir obtenu un avis favorable de fin de formation à un niveau minimum B1 pour
la prévention du risque électrique sur les ouvrages intérieurs d'un bâtiment.

TARIF : cf grille tarifaire ou nous contacter

PUBLIC : tout public (18 ans et +)

SECTEUR : agent de maintenance et d'entretien polyvalent des locaux, factotum, ouvrier de maintenance polyvalent d'un bâtiment, structure multi-services d'aide à la personne, artisans, agent de maintenance multi techniques immobilières, distribution

PRÉ-REQUIS : la maîtrise du français (lu, écrit, parlé), maîtrise des opérations de calcul de base. Avoir suivi les modules EL1, EL2, EL3.

MODALITÉ D'ADMISSION : dossier de candidature et entretien téléphonique sur la cohérence du projet de formation avec l'objectif souhaité. Pour les candidats sans diplôme, un test sera organisé (compréhension orale 10mn, compréhension écrite 5mn, épreuve mathématique 10mn). Le délai de l'étude d'admission par l'école peut varier d'1 semaine à 1 mois. L'admission est sous réserve de financement.

MOYENS PÉDAGOGIQUES : plateaux techniques équipés, outillage professionnel adapté pour faciliter la mise en œuvre.

MOYENS D'ENCADREMENT : formateurs EMHa experts dans leur domaine d'intervention, professionnels du bâtiment, formés et qualifiés à la pédagogie pour adultes avec un suivi et une actualisation permanente de leurs compétences théoriques, pratiques et pédagogiques.

CONTACT : information@ecole-metiers-habitat.fr
01 84 88 83 50 • Représentant légal : Marie DAVIDEAU
Réfèrent Handicap : Karine AUROUX

ACCESSIBILITÉ : bâtiment conforme PMR

MODALITÉ D'ÉVALUATION : Mise en situation professionnelle et questionnaire professionnel. Dans le cadre d'un parcours complet menant au CCP les modalités d'évaluation seront sanctionnées par un Jury du Ministère du Travail.

VALIDATION DES ACQUIS :

- soit une **attestation individuelle de formation** si l'apprenant participe uniquement à ce module
- soit le **certificat de compétences professionnelles (CCP2) du Titre Professionnel d'Agent de Maintenance des Bâtiments RNCP 35510** si l'apprenant participe au parcours complet du CCP2 de 126h : EL1, EL2, EL3, HAB, PREPA JURY, JURY et réussite à l'examen. **Certificateur :** Ministère du Travail. Centre certificateur : EMHa - Ecole des Métiers de l'Habitat SAS Lili et Compagnie, 22 rue Gustave Eiffel 78300 Poissy

FINANCEMENT : CPF (si le module est suivi dans le cadre du parcours complet du CCP2 de 126h) • Région • Financement personnel • Pôle Emploi • Financement employeur • Organismes spécialisés

màj 20/07/2023 par l'EMHa

DURÉE DE LA FORMATION
3 jours / 21 heures

DATES DE FORMATION
cf. planning détaillé

MODALITÉ DE FORMATION
en présentiel (Poissy 78),
en parcours collectif

LA PÉDAGOGIE DÉVELOPPÉE PAR L'EMHA S'APPUIE SUR DES MISES EN SITUATION PRATIQUES EN ATELIER PROCHE DES CONDITIONS RÉELLES DE CHANTIERS



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ➔ Exécuter en sécurité des opérations sur les installations et équipements électriques basse tension dans le respect des prescriptions de la NF C 18-510
- ➔ Adopter les gestes et postures dans le cadre des travaux d'électricité
- ➔ Savoir appliquer les règles de sécurité lors des travaux d'électricité en site occupé et ERP



CONTENU DE FORMATION

- ➔ Réglementation en électricité
- ➔ Distribution électrique
- ➔ Dangers de l'électricité
- ➔ Zones à risque électrique
- ➔ Opérations électriques et non électriques
- ➔ Niveaux d'habilitation
- ➔ Moyens de protection
- ➔ Consignation
- ➔ Utilisation des matériels et outillages de sécurité
- ➔ Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique
- ➔ Application sur une installation type
- ➔ Inclus test en travaux pratiques de 0,5 jour

PRÉPARATION À LA SESSION DE VALIDATION DU CCP2

Doit permettre aux participants inscrits au JURY de réaliser une séance de révision dans le cadre de la préparation au JURY CCP2 « Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment »

TARIF : cf grille tarifaire ou nous contacter

PUBLIC : tout public (18 ans et +)

SECTEUR : agent de maintenance et d'entretien polyvalent des locaux, factotum, ouvrier de maintenance polyvalent d'un bâtiment, structure multi-services d'aide à la personne, artisans, agent de maintenance multi techniques immobilières, distribution

PRÉ-REQUIS : la maîtrise du français (lu, écrit, parlé), maîtrise des opérations de calcul de base. Avoir suivi l'ensemble du CCP2.

MODALITÉ D'ADMISSION : dossier de candidature et entretien téléphonique sur la cohérence du projet de formation avec l'objectif souhaité. Pour les candidats sans diplôme, un test sera organisé (compréhension orale 10mn, compréhension écrite 5mn, épreuve mathématique 10mn). Le délai de l'étude d'admission par l'école peut varier d'1 semaine à 1 mois. L'admission est sous réserve de financement.

MOYENS PÉDAGOGIQUES : plateaux techniques équipés, outillage professionnel adapté pour faciliter la mise en œuvre.

MOYENS D'ENCADREMENT : formateurs EMHa experts dans leur domaine d'intervention, professionnels du bâtiment, formés et qualifiés à la pédagogie pour adultes avec un suivi et une actualisation permanente de leurs compétences théoriques, pratiques et pédagogiques.

CONTACT : information@ecole-metiers-habitat.fr
01 84 88 83 50 • Représentant légal : Marie DAVIDEAU
Réfèrent Handicap : Karine AUROUX

ACCESSIBILITÉ : bâtiment conforme PMR

MODALITÉ D'ÉVALUATION : Mise en situation professionnelle et questionnaire professionnel. Dans le cadre d'un parcours complet menant au CCP les modalités d'évaluation seront sanctionnées par un Jury du Ministère du Travail.

VALIDATION DES ACQUIS :

- soit une **attestation individuelle de formation** si l'apprenant participe uniquement à ce module
- soit le **certificat de compétences professionnelles (CCP2) du Titre Professionnel d'Agent de Maintenance des Bâtiments RNCP 35510** si l'apprenant participe au parcours complet du CCP2 de 126h : EL1, EL2, EL3, HAB, PREPAJURY, JURY et réussite à l'examen. **Certificateur :** Ministère du Travail. Centre certificateur : EMHa - Ecole des Métiers de l'Habitat SAS Lili et Compagnie, 22 rue Gustave Eiffel 78300 Poissy

FINANCEMENT : CPF (si le module est suivi dans le cadre du parcours complet du CCP2 de 126h) • Région • Financement personnel • Pôle Emploi • Financement employeur • Organismes spécialisés

màj 20/07/2023 par l'EMHa

DURÉE DE LA FORMATION
1 jour / 7 heures

DATES DE FORMATION
cf. planning détaillé

MODALITÉ DE FORMATION
en présentiel (Poissy 78),
en parcours collectif

LA PÉDAGOGIE DÉVELOPPÉE PAR L'EMHA S'APPUIE SUR DES MISES EN SITUATION PRATIQUES EN ATELIER PROCHE DES CONDITIONS RÉELLES DE CHANTIERS



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ➔ Connaître le contenu du référentiel de certification du CCP2 du titre professionnel AMB
- ➔ Connaître le référentiel Emploi activités compétences du CCP2 du titre professionnel AMB
- ➔ Connaître les compétences transversales du CCP2
- ➔ Connaître les attendus du dossier professionnel (DP) à présenter au Jury
- ➔ Réaliser une mise en situation professionnelle type de la session de validation du CCP2
- ➔ Comprendre et compléter une fiche d'intervention
- ➔ Intégrer les principes de développement durable



CONTENU DE FORMATION

- ➔ La maintenance et le stockage des matériaux et produits
- ➔ Rappel des compétences transversales : communiquer, organiser ses actions, respecter les règles et les procédures, mobiliser les environnements numériques.
- ➔ Comprendre et connaître le contenu du référentiel de certification du CCP2 du titre professionnel AMB
- ➔ Évaluation de la capacité à passer la session de validation du CCP
- ➔ Comprendre et connaître le référentiel Emploi activités compétences du CCP2 du titre professionnel AMB
- ➔ Révision des principales compétences-types du CCP2
- ➔ Savoir consulter, exploiter et compléter une fiche d'intervention sur support papier ou numérique
- ➔ Rappel du déroulé du Jury et des documents administratifs à présenter le jour de l'examen
- ➔ Questions/Réponses sur le dossier professionnel

VOUS SOUHAITEZ PRÉPARER

LE CERTIFICAT DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

CCP3 Bloc de compétences 3
Fiche RNCP 35510 BC03

*Assurer la maintenance courante
de l'installation des équipements
thermiques et sanitaires
d'un bâtiment*

**Voici le parcours et les modules que vous
devez suivre dans le cadre du programme
proposé par l'EMHa :**

- **Module SAN1** - Pose et maintenance courante de l'installation et des équipements sanitaires - partie 1
(4 jours / 28 heures)
- **Module SAN2** - Pose et maintenance courante de l'installation et des équipements sanitaires - partie 2
(4 jours / 28 heures)
- **Module SAN3** - Pose et maintenance courante de l'installation et des équipements sanitaires - partie 3
(3 jours / 21 heures)
- **Module THERM** - Maintenance courante de l'installation et des équipements thermiques et production d'eau chaude
(3 jours / 21 heures)
- Préparation à la session, de validation du CCP
(1 jour / 7 heures)
- Session de validation du CCP par un jury
(formation 1 jour / forfait 7 heures)



DURÉE TOTALE
16 JOURS (112H)

EN PRÉSENTIEL
(INCLUS 1 JOUR/
7H JURY)



Ecole des Métiers de l'Habitat
La formation pour tous

POSE ET MAINTENANCE COURANTE DE L'INSTALLATION ET DES ÉQUIPEMENTS SANITAIRES – PARTIE 1

Doit permettre aux agents concernés de s'initier au fonctionnement, à l'entretien et à la réalisation d'une installation sanitaire dans le respect des règles de sécurité

TARIF : cf grille tarifaire ou nous contacter

PUBLIC : tout public (18 ans et +)

SECTEUR : agent de maintenance et d'entretien polyvalent des locaux, factotum, ouvrier de maintenance polyvalent d'un bâtiment, structure multi-services d'aide à la personne, artisans, agent de maintenance multi techniques immobilières, distribution

PRÉ-REQUIS : la maîtrise du français (lu, écrit, parlé), maîtrise des opérations de calcul de base.

MODALITÉ D'ADMISSION : dossier de candidature et entretien téléphonique sur la cohérence du projet de formation avec l'objectif souhaité. Pour les candidats sans diplôme, un test sera organisé (compréhension orale 10mn, compréhension écrite 5mn, épreuve mathématique 10mn). Le délai de l'étude d'admission par l'école peut varier d'1 semaine à 1 mois. L'admission est sous réserve de financement.

MOYENS PÉDAGOGIQUES : plateaux techniques équipés, outillage professionnel adapté pour faciliter la mise en œuvre.

MOYENS D'ENCADREMENT : formateurs EMHa experts dans leur domaine d'intervention, professionnels du bâtiment, formés et qualifiés à la pédagogie pour adultes avec un suivi et une actualisation permanente de leurs compétences théoriques, pratiques et pédagogiques.

CONTACT : information@ecole-metiers-habitat.fr
01 84 88 83 50 • Représentant légal : Marie DAVIDEAU
Référént Handicap : Karine AUROUX

ACCESSIBILITÉ : bâtiment conforme PMR

MODALITÉ D'ÉVALUATION : Mise en situation professionnelle et questionnaire professionnel. Dans le cadre d'un parcours complet menant au CCP les modalités d'évaluation seront sanctionnées par un Jury du Ministère du Travail.

VALIDATION DES ACQUIS :

- soit une **attestation individuelle de formation** si l'apprenant participe uniquement à ce module
- soit le **certificat de compétences professionnelles (CCP 3) du Titre Professionnel d'Agent de Maintenance des Bâtiments RNCP 35510** si l'apprenant participe au parcours complet du CCP3 de 112h : SAN1, SAN2, SAN3, THERM, PRÉPA JURY, JURY et réussite à l'examen. **Certificateur** : Ministère du Travail. Centre certificateur : EMHa - Ecole des Métiers de l'Habitat SAS Lili et Compagnie, 22 rue Gustave Eiffel 78300 Poissy

FINANCEMENT : CPF (si le module est suivi dans le cadre du parcours complet du CCP1 de 196h) • Région • Financement personnel • Pôle Emploi • Financement employeur • Organismes spécialisés

màj 20/07/2023 par l'EMHa

LA PÉDAGOGIE DÉVELOPPÉE PAR L'EMHA S'APPUIE SUR DES MISES EN SITUATION PRATIQUES EN ATELIER PROCHE DES CONDITIONS RÉELLES DE CHANTIERS



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ➔ Identifier les éléments d'une installation de plomberie
- ➔ Savoir utiliser un catalogue fournisseur
- ➔ Connaître les normes en vigueur
- ➔ Mettre en œuvre une installation simple de plomberie
- ➔ Raccorder des éléments sanitaires au réseau EF/EC et EU
- ➔ Identifier les éléments de sécurité sur une installation sanitaire
- ➔ Comprendre et compléter une fiche d'intervention
- ➔ Utiliser l'outillage approprié et la protection adaptée
- ➔ Connaître les règles de sécurité applicables lors des travaux de maintenance et rénovation sur site occupé.
- ➔ Intégrer les principes de développement durable



CONTENU DE FORMATION

- ➔ Présentation de la robinetterie sanitaire
- ➔ Présentation d'un réseau d'eau domestique classique et des appareillages qui le compose
- ➔ Initiation au façonnage des tubes de cuivre
- ➔ Initiation à l'utilisation d'une cintreus
- ➔ Initiation à l'utilisation d'une matrice à collet battu
- ➔ Présentation des différents types de soudure
- ➔ Initiation à la réalisation de raccords avec soudure à l'étain
- ➔ Réalisation d'une installation simple de sanitaire
- ➔ Présentation des différents éléments d'évacuation des eaux usées (siphons, canalisations PVC)
- ➔ Installation d'une alimentation eau chaude/eau froide
- ➔ Réalisation d'une installation simple d'évacuation
- ➔ Présentation et application de l'outillage adapté
- ➔ Les actions de maintenance préventive et corrective courante sur une installation sanitaire d'un bâtiment.
- ➔ Gestion, sécurisation, organisation, préparation et nettoyage de son chantier
- ➔ Savoir-être et positionnement professionnel en fonction du cadre de travail (entreprise et/ou au domicile des particuliers)
- ➔ Utilisation des équipements de protections individuelles (EPI) en fonction des travaux à réaliser
- ➔ Gestes et postures dans le cadre des travaux de plomberie sanitaire
- ➔ Les règles de sécurité à appliquer lors des travaux de plomberie sanitaire en site occupé et ERP

POSE ET MAINTENANCE COURANTE DE L'INSTALLATION ET DES ÉQUIPEMENTS SANITAIRES – PARTIE 2

Doit permettre aux agents concernés d'approfondir leurs connaissances dans la réalisation d'une installation sanitaire dans le respect des règles de sécurité.

TARIF : cf grille tarifaire ou nous contacter

PUBLIC : tout public (18 ans et +)

SECTEUR : agent de maintenance et d'entretien polyvalent des locaux, factotum, ouvrier de maintenance polyvalent d'un bâtiment, structure multi-services d'aide à la personne, artisans, agent de maintenance multi techniques immobilières, distribution

PRÉ-REQUIS : la maîtrise du français (lu, écrit, parlé), maîtrise des opérations de calcul de base. Avoir suivi le module SAN1.

MODALITÉ D'ADMISSION : dossier de candidature et entretien téléphonique sur la cohérence du projet de formation avec l'objectif souhaité. Pour les candidats sans diplôme, un test sera organisé (compréhension orale 10mn, compréhension écrite 5mn, épreuve mathématique 10mn). Le délai de l'étude d'admission par l'école peut varier d'1 semaine à 1 mois. L'admission est sous réserve de financement.

MOYENS PÉDAGOGIQUES : plateaux techniques équipés, outillage professionnel adapté pour faciliter la mise en œuvre.

MOYENS D'ENCADREMENT : formateurs EMHa experts dans leur domaine d'intervention, professionnels du bâtiment, formés et qualifiés à la pédagogie pour adultes avec un suivi et une actualisation permanente de leurs compétences théoriques, pratiques et pédagogiques.

CONTACT : information@ecole-metiers-habitat.fr
01 84 88 83 50 • Représentant légal : Marie DAVIDEAU
Réfèrent Handicap : Karine AUROUX

ACCESSIBILITÉ : bâtiment conforme PMR

MODALITÉ D'ÉVALUATION : Mise en situation professionnelle et questionnaire professionnel. Dans le cadre d'un parcours complet menant au CCP les modalités d'évaluation seront sanctionnées par un Jury du Ministère du Travail.

VALIDATION DES ACQUIS :

- soit une **attestation individuelle de formation** si l'apprenant participe uniquement à ce module
- soit le **certificat de compétences professionnelles (CCP 3) du Titre Professionnel d'Agent de Maintenance des Bâtiments RNCP 35510** si l'apprenant participe au parcours complet du CCP3 de 112h : SAN1, SAN2, SAN3, THERM, PRÉPA JURY, JURY et réussite à l'examen. **Certificateur :** Ministère du Travail. Centre certificateur : EMHa - Ecole des Métiers de l'Habitat SAS Lili et Compagnie, 22 rue Gustave Eiffel 78300 Poissy

FINANCEMENT : CPF (si le module est suivi dans le cadre du parcours complet du CCP1 de 196h) • Région • Financement personnel • Pôle Emploi • Financement employeur • Organismes spécialisés

DURÉE DE LA FORMATION
4 jours / 28 heures

DATES DE FORMATION
cf. planning détaillé

MODALITÉ DE FORMATION
en présentiel (Poissy 78),
en parcours collectif

LA PÉDAGOGIE DÉVELOPPÉE PAR L'EMHA S'APPUIE SUR DES MISES EN SITUATION PRATIQUES EN ATELIER PROCHE DES CONDITIONS RÉELLES DE CHANTIERS



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ➔ Réaliser une installation sanitaire sans soudure
- ➔ Modifier une installation sanitaire existante (arrivée d'eau, lavabo, machine à laver)
- ➔ Créer une installation sanitaire
- ➔ Connaître les gammes de maintenance d'une installation sanitaire
- ➔ Installer une vasque et sa robinetterie
- ➔ Établir un diagnostic de dysfonctionnement sur un réseau sanitaire
- ➔ Remédier au dysfonctionnement en respectant la conformité technique (dans la mesure de ses capacités techniques)
- ➔ Utiliser l'outillage approprié et la protection adaptée
- ➔ Comprendre et compléter une fiche d'intervention



CONTENU DE FORMATION

- ➔ Présentation des raccords sans soudure multicouches
- ➔ Application des règles de pose et de remplacement d'équipement sanitaire
- ➔ Installation d'un réseau d'eau en multicouche
- ➔ Remise en fonction d'une installation sanitaire
- ➔ Réalisation d'un réseau d'alimentation en cuivre et d'évacuation en PVC
- ➔ Exploitation d'un catalogue fournisseur
- ➔ Le façonnage des tubes de cuivre
- ➔ Gestion, sécurisation, organisation, préparation et nettoyage de son chantier
- ➔ Utilisation d'une cintreuse
- ➔ Savoir-être et positionnement professionnel en fonction du cadre de travail (entreprise et/ou au domicile des particuliers)
- ➔ utilisation d'une matrice à collet battu
- ➔ Réalisation de raccords avec soudure à l'étain
- ➔ Exploitation d'un plan d'installation sanitaire
- ➔ Utilisation des équipements de protections individuelles (EPI) en fonction des travaux à réaliser
- ➔ Définition d'une procédure d'intervention
- ➔ Gestes et postures dans le cadre des travaux de plomberie sanitaire
- ➔ Utilisation en toute sécurité de l'outillage de contrôle
- ➔ Les règles de sécurité à appliquer lors des travaux de plomberie sanitaire en site occupé et ERP

POSE ET MAINTENANCE COURANTE DE L'INSTALLATION ET DES ÉQUIPEMENTS SANITAIRES – PARTIE 3

Doit permettre aux agents concernés d'entretenir, créer et modifier une installation sanitaire dans le respect des normes de sécurité

TARIF : cf grille tarifaire ou nous contacter

PUBLIC : tout public (18 ans et +)

SECTEUR : agent de maintenance et d'entretien polyvalent des locaux, factotum, ouvrier de maintenance polyvalent d'un bâtiment, structure multi-services d'aide à la personne, artisans, agent de maintenance multi techniques immobilières, distribution

PRÉ-REQUIS : la maîtrise du français (lu, écrit, parlé), maîtrise des opérations de calcul de base. Avoir suivi les modules SAN1, SAN2.

MODALITÉ D'ADMISSION : dossier de candidature et entretien téléphonique sur la cohérence du projet de formation avec l'objectif souhaité. Pour les candidats sans diplôme, un test sera organisé (compréhension orale 10mn, compréhension écrite 5mn, épreuve mathématique 10mn). Le délai de l'étude d'admission par l'école peut varier d'1 semaine à 1 mois. L'admission est sous réserve de financement.

MOYENS PÉDAGOGIQUES : plateaux techniques équipés, outillage professionnel adapté pour faciliter la mise en œuvre.

MOYENS D'ENCADREMENT : formateurs EMHa experts dans leur domaine d'intervention, professionnels du bâtiment, formés et qualifiés à la pédagogie pour adultes avec un suivi et une actualisation permanente de leurs compétences théoriques, pratiques et pédagogiques.

CONTACT : information@ecole-metiers-habitat.fr
01 84 88 83 50 • Représentant légal : Marie DAVIDEAU
Référént Handicap : Karine AUROUX

ACCESSIBILITÉ : bâtiment conforme PMR

MODALITÉ D'ÉVALUATION : Mise en situation professionnelle et questionnaire professionnel. Dans le cadre d'un parcours complet menant au CCP les modalités d'évaluation seront sanctionnées par un Jury du Ministère du Travail.

VALIDATION DES ACQUIS :

- soit une **attestation individuelle de formation** si l'apprenant participe uniquement à ce module
- soit le **certificat de compétences professionnelles (CCP 3) du Titre Professionnel d'Agent de Maintenance des Bâtiments RNCP 35510** si l'apprenant participe au parcours complet du CCP3 de 112h : SAN1, SAN2, SAN3, THERM, PRÉPA JURY, JURY et réussite à l'examen. **Certificateur :** Ministère du Travail. Centre certificateur : EMHa - Ecole des Métiers de l'Habitat SAS Lili et Compagnie, 22 rue Gustave Eiffel 78300 Poissy

FINANCEMENT : CPF (si le module est suivi dans le cadre du parcours complet du CCP1 de 196h) • Région • Financement personnel • Pôle Emploi • Financement employeur • Organismes spécialisés

DURÉE DE LA FORMATION
3 jours / 21 heures

DATES DE FORMATION
cf. planning détaillé

MODALITÉ DE FORMATION
en présentiel (Poissy 78),
en parcours collectif

LA PÉDAGOGIE DÉVELOPPÉE PAR L'EMHA S'APPUIE SUR DES MISES EN SITUATION PRATIQUES EN ATELIER PROCHE DES CONDITIONS RÉELLES DE CHANTIERS



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ➔ Etablir un diagnostic de dysfonctionnement sur un WC
- ➔ Installer et réparer un WC
- ➔ Installer un receveur de douche
- ➔ Installer une platine de sortie de cloison
- ➔ Créer ou modifier une installation en PER
- ➔ Comprendre et compléter une fiche d'intervention
- ➔ Utiliser l'outillage approprié et la protection adaptée



CONTENU DE FORMATION

- ➔ Présentation des éléments d'une chasse d'eau
- ➔ Présentation des différents types de WC
- ➔ Présentation des raccords sans soudure PER
- ➔ Diagnostic et réparation d'un dysfonctionnement sur un WC
- ➔ Dépose et remplacement d'un WC
- ➔ Installation de sorties de cloisons
- ➔ Installation d'un receveur de douche
- ➔ Installation d'un réseau d'alimentation cuivre et d'évacuation PVC
- ➔ La manutention et le stockage des matériaux et produits
- ➔ Exploitation d'un catalogue fournisseur
- ➔ Gestion, sécurisation, organisation, préparation et nettoyage de son chantier
- ➔ Savoir-être et positionnement professionnel en fonction du cadre de travail (entreprise et/ou au domicile des particuliers)
- ➔ Utilisation des équipements de protections individuelles (EPI) en fonction des travaux à réaliser
- ➔ Gestes et postures dans le cadre des travaux de plomberie sanitaire
- ➔ Les règles de sécurité à appliquer lors des travaux de plomberie sanitaire en site occupé et ERP

MAINTENANCE COURANTE DE L'INSTALLATION ET DES ÉQUIPEMENTS THERMIQUE ET PRODUCTION D'EAU CHAUDE

Doit permettre aux agents concernés de comprendre le fonctionnement d'un réseau thermique et des différents systèmes de production de chauffage et d'entretenir et installer un chauffe-eau électrique.

TARIF : cf grille tarifaire ou nous contacter

PUBLIC : tout public (18 ans et +)

SECTEUR : agent de maintenance et d'entretien polyvalent des locaux, factotum, ouvrier de maintenance polyvalent d'un bâtiment, structure multi-services d'aide à la personne, artisans, agent de maintenance multi techniques immobilières, distribution

PRÉ-REQUIS : la maîtrise du français (lu, écrit, parlé), maîtrise des opérations de calcul de base.

MODALITÉ D'ADMISSION : dossier de candidature et entretien téléphonique sur la cohérence du projet de formation avec l'objectif souhaité. Pour les candidats sans diplôme, un test sera organisé (compréhension orale 10mn, compréhension écrite 5mn, épreuve mathématique 10mn). Le délai de l'étude d'admission par l'école peut varier d'1 semaine à 1 mois. L'admission est sous réserve de financement.

MOYENS PÉDAGOGIQUES : plateaux techniques équipés, outillage professionnel adapté pour faciliter la mise en œuvre.

MOYENS D'ENCADREMENT : formateurs EMHa experts dans leur domaine d'intervention, professionnels du bâtiment, formés et qualifiés à la pédagogie pour adultes avec un suivi et une actualisation permanente de leurs compétences théoriques, pratiques et pédagogiques.

CONTACT : information@ecole-metiers-habitat.fr
01 84 88 83 50 • Représentant légal : Marie DAVIDEAU
Réfèrent Handicap : Karine AUROUX

ACCESSIBILITÉ : bâtiment conforme PMR

MODALITÉ D'ÉVALUATION : Mise en situation professionnelle et questionnaire professionnel. Dans le cadre d'un parcours complet menant au CCP les modalités d'évaluation seront sanctionnées par un Jury du Ministère du Travail.

VALIDATION DES ACQUIS :

- soit une **attestation individuelle de formation** si l'apprenant participe uniquement à ce module
- soit le **certificat de compétences professionnelles (CCP 3) du Titre Professionnel d'Agent de Maintenance des Bâtiments RNCP 35510** si l'apprenant participe au parcours complet du CCP3 de 112h : SAN1, SAN2, SAN3, THERM, PRÉPA JURY, JURY et réussite à l'examen. **Certificateur :** Ministère du Travail. Centre certificateur : EMHa - Ecole des Métiers de l'Habitat SAS Lili et Compagnie, 22 rue Gustave Eiffel 78300 Poissy

FINANCEMENT : CPF (si le module est suivi dans le cadre du parcours complet du CCP1 de 196h) • Région • Financement personnel • Pôle Emploi • Financement employeur • Organismes spécialisés

DURÉE DE LA FORMATION
3 jours / 21 heures

DATES DE FORMATION
cf. planning détaillé

MODALITÉ DE FORMATION
en présentiel (Poissy 78),
en parcours collectif

LA PÉDAGOGIE DÉVELOPPÉE PAR L'EMHA S'APPUIE SUR DES MISES EN SITUATION PRATIQUES EN ATELIER PROCHE DES CONDITIONS RÉELLES DE CHANTIERS



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ➔ Connaître les normes et les principes de fonctionnement d'une installation thermique
- ➔ Connaître les différents types de dysfonctionnement des équipements d'une installation thermique
- ➔ Fixer et raccorder un chauffe-eau électrique de façon sécurisée
- ➔ Connaître les différents accessoires d'un chauffe-eau électrique
- ➔ Connaître les gammes de maintenance d'une installation thermique
- ➔ Comprendre le fonctionnement d'un groupe de sécurité, d'un réducteur de pression, des raccords diélectriques, d'un vase d'expansion, d'un limiteur thermostatique
- ➔ Comprendre et compléter une fiche d'intervention



CONTENU DE FORMATION

- ➔ Présentation des normes de sécurité spécifiques à un chauffe-eau électrique et un réseau thermique
- ➔ La manutention et le stockage des matériaux et produits
- ➔ Pose et raccordement d'un chauffe-eau électrique, d'un groupe de sécurité, d'un réducteur de pression, des raccords diélectriques, d'un vase d'expansion, d'un limiteur thermostatique
- ➔ Exploitation d'un catalogue fournisseur
- ➔ Principes de vidange et de dépose d'un chauffe-eau électrique
- ➔ Gestion, sécurisation, organisation, préparation et nettoyage de son chantier
- ➔ Fonctionnement d'un circuit de chauffage central
- ➔ Savoir-être et positionnement professionnel en fonction du cadre de travail (entreprise et/ou au domicile des particuliers)
- ➔ Les différentes unités de production de chauffage (chaudière, pompe à chaleur)
- ➔ Utilisation des équipements de protections individuelles (EPI) en fonction des travaux à réaliser
- ➔ Les actions de maintenance préventive et corrective courantes sur une installation thermique d'un bâtiment
- ➔ Gestes et postures dans le cadre des travaux de plomberie sanitaire
- ➔ Les différents types de radiateurs (acier, fonte)
- ➔ Les règles de sécurité à appliquer lors des travaux de plomberie sanitaire en site occupé et ERP

PRÉPARATION À LA SESSION DE VALIDATION DU CCP3

Doit permettre aux participants inscrits au JURY de réaliser une séance de révision dans le cadre de la préparation eu JURY CCP3 : « Assurer la maintenance courante de l'installation des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment »

TARIF : cf grille tarifaire ou nous contacter

PUBLIC : tout public (18 ans et +)

SECTEUR : agent de maintenance et d'entretien polyvalent des locaux, factotum, ouvrier de maintenance polyvalent d'un bâtiment, structure multi-services d'aide à la personne, artisans, agent de maintenance multi techniques immobilières, distribution

PRÉ-REQUIS : la maîtrise du français (lu, écrit, parlé), maîtrise des opérations de calcul de base. Avoir suivi l'ensemble du CCP3.

MODALITÉ D'ADMISSION : dossier de candidature et entretien téléphonique sur la cohérence du projet de formation avec l'objectif souhaité. Pour les candidats sans diplôme, un test sera organisé (compréhension orale 10mn, compréhension écrite 5mn, épreuve mathématique 10mn). Le délai de l'étude d'admission par l'école peut varier d'1 semaine à 1 mois. L'admission est sous réserve de financement.

MOYENS PÉDAGOGIQUES : plateaux techniques équipés, outillage professionnel adapté pour faciliter la mise en œuvre.

MOYENS D'ENCADREMENT : formateurs EMHa experts dans leur domaine d'intervention, professionnels du bâtiment, formés et qualifiés à la pédagogie pour adultes avec un suivi et une actualisation permanente de leurs compétences théoriques, pratiques et pédagogiques.

CONTACT : information@ecole-metiers-habitat.fr
01 84 88 83 50 • Représentant légal : Marie DAVIDEAU
Réfèrent Handicap : Karine AUROUX

ACCESSIBILITÉ : bâtiment conforme PMR

MODALITÉ D'ÉVALUATION : Mise en situation professionnelle et questionnaire professionnel. Dans le cadre d'un parcours complet menant au CCP les modalités d'évaluation seront sanctionnées par un Jury du Ministère du Travail.

VALIDATION DES ACQUIS :

- soit une **attestation individuelle de formation** si l'apprenant participe uniquement à ce module
- soit le **certificat de compétences professionnelles (CCP 3) du Titre Professionnel d'Agent de Maintenance des Bâtiments RNCP 35510** si l'apprenant participe au parcours complet du CCP3 de 112h : SAN1, SAN2, SAN3, THERM, PRÉPA JURY, JURY et réussite à l'examen. **Certificateur** : Ministère du Travail. Centre certificateur : EMHa - Ecole des Métiers de l'Habitat SAS Lili et Compagnie, 22 rue Gustave Eiffel 78300 Poissy

FINANCEMENT : CPF (si le module est suivi dans le cadre du parcours complet du CCP1 de 196h) • Région • Financement personnel • Pôle Emploi • Financement employeur • Organismes spécialisés

DURÉE DE LA FORMATION
1 jour / 7 heures

DATES DE FORMATION
cf. **planning détaillé**

MODALITÉ DE FORMATION
en **présentiel (Poissy 78)**,
en **parcours collectif**

LA PÉDAGOGIE DÉVELOPPÉE PAR L'EMHA S'APPUIE SUR DES MISES EN SITUATION PRATIQUES EN ATELIER PROCHE DES CONDITIONS RÉELLES DE CHANTIERS



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ➔ Connaître le contenu du référentiel de certification du CCP3 du titre professionnel AMB
- ➔ Connaître le référentiel Emploi activités compétences du CCP3 du titre professionnel AMB
- ➔ Connaître les compétences transversales du CCP3
- ➔ Connaître les attendus du dossier professionnel (DP) à présenter au Jury
- ➔ Réaliser une mise en situation professionnelle type de la session de validation du CCP3
- ➔ Comprendre et compléter une fiche d'intervention
- ➔ Intégrer les principes de développement durable



CONTENU DE FORMATION

- ➔ Comprendre et connaître le contenu du référentiel de certification du CCP3 du titre professionnel AMB
- ➔ Questions/Réponses sur le dossier professionnel
- ➔ Comprendre et connaître le référentiel Emploi activités compétences du CCP3 du titre professionnel AMB
- ➔ Evaluation de la capacité à passer la session de validation du CCP3
- ➔ Savoir consulter, exploiter et compléter une fiche d'intervention sur support papier ou numérique
- ➔ Révision des principales compétences-types du CCP3
- ➔ Rappel des compétences transversales : communiquer, organiser ses actions, respecter les règles et les procédures, mobiliser les environnements numériques.
- ➔ Rappel du déroulé du Jury et des documents administratifs à présenter le jour de l'examen